

— eloy water

guide de l'utilisateur filtre compact x-perco[®] C-90

eloy

gamme
filtre compact
x-perco[®] C-90
béton

modèles
5 EH, 10 EH, 15 EH,
et 20 EH

eloywater.com

01/09/2023





merci pour votre confiance

En acquérant un filtre compact, vous participez activement à la sauvegarde de votre environnement et, en particulier, à la protection de l'eau - un bien rare, unique et qui nous est particulièrement précieux.

En effet, votre x-perco® C-90 ne nécessite pas d'énergie car elle est basée sur un écoulement gravitaire et, surtout, utilise le xylit, un déchet organique dérivé du bois, qu'eloy water revalorise comme média filtrant. En fin de vie, ce média filtrant sera revalorisé une deuxième fois car il est entièrement compostable et retournera à la terre, soutenant l'économie circulaire.

Fabriquées en notre usine à partir de cuves spécialement étudiées par notre bureau d'études, nos unités **x-perco® C-90** vous donneront pleine satisfaction. Nous vous garantissons que, dans le cadre d'une installation conforme aux instructions du Guide de Pose pour l'Installateur et d'une utilisation conforme au Guide d'Utilisation pour l'Usager, votre **x-perco® C-90** respecte la réglementation en vigueur.

Pour un usage optimal, économique et durable de votre **x-perco® C-90**, nous vous demandons de respecter les consignes d'utilisation et de lire **le présent document** qui comprend :

- le guide d'utilisation pour l'utilisateur ;
- le guide de pose pour l'installateur.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet www.eloywater.be ou en appelant le numéro suivant : 04 382 44 00.

guide d'utilisation pour l'utilisateur

table des matières

I. Guide d'utilisation pour l'utilisateur

1. eloy water	4
1.1. Avant-propos	4
1.2. Le guide d'utilisation pour l'utilisateur	4
1.2.1. Préambule	4
1.2.2. Rôle du Guide d'utilisation pour l'utilisateur	4
1.3. Règle de dimensionnement	4
1.4. Garanties	5
1.4.1. La garantie d'une solution performante d'assainissement	5
1.4.2. Quelles sont les garanties octroyées sur votre x-perco® C-90 ?	5
1.4.3. N'hésitez plus et enregistrez votre produit dès maintenant	5
1.4.4. Quelles sont les conditions d'octroi des garanties ?	5
2. Description générale de votre x-perco® C-90	5
2.1. Qu'est-ce que le xylit ?	5
2.2. Caractéristiques	6
2.3. Principe de fonctionnement	6
2.4. Les différents composants de votre x-perco® C-90	7
2.5. Qualité des composants	7
2.5.1. La cuve en béton	7
2.5.2. La cloison béton	8
2.5.3. Tuyauteries et accessoires	8
2.5.4. Autres composants	8
2.5.5. Entrée du filtre compact	8
2.5.6. Le préfiltre	9
2.5.7. Dispositif de répartition	9
2.5.8. Le système de distribution	9
2.5.9. Indicateur de niveau/alarme	10
2.6. Performances	11
3. Utilisation et entretien de l'x-perco® C-90 de 5 à 20 EH	11
3.1. Consignes d'utilisation	11
3.2. Entretien	12
3.2.1. L'entretien, une obligation légale pour assurer la pérennité de votre ouvrage	12
3.2.2. L'entretien, un préalable indispensable pour la pérennité de votre ouvrage	12
3.2.3. Services assurés par le contrat d'entretien	13
3.2.4. Opérations d'entretien	13
3.3. Le soutirage des boues	14
3.4. Prélèvement des eaux épurées	14
3.5. Procédure en cas de dysfonctionnement	15
3.6. Remplacement des pièces d'usure	15
3.6.1. Média filtrant	15
3.6.2. Système de distribution	16
3.6.3. Détecteur de niveau	16
3.6.4. Préfiltre	16
4. Options	16
4.1. Chambre d'échantillonnage	16
4.2. Poste de relevage en aval du filtre compact	16
5. Développement écoresponsable	16
6. Intermittence	17
7. Traçabilité	17
8. Annexes de guide d'utilisation pour l'utilisateur	18
Annexe 1 : Exemple de formulaire d'entretien (avec contrat)	18
Annexe 2 : Règles de sécurité	19

I. Guide d'utilisation pour l'utilisateur

1. eloy water

1.1. Avant-propos

eloy water est une société belge spécialisée dans la conception, la fabrication, la commercialisation et l'entretien de produits pour le traitement et la réutilisation des eaux usées et des eaux pluviales.

Elle fait partie du groupe eloy fondé en 1965 et spécialisé dans la protection et l'aménagement de l'environnement.

eloy water dispose d'une gamme complète de produits standards fiables et performants mise à disposition de son réseau de distributeurs et d'installateurs spécialisés : stations d'épuration individuelles (y compris filtres compacts) et semi-collectives, citernes à eaux de pluie, séparateurs d'hydrocarbures, dégraisseurs et postes de relevages.

Les différents procédés de traitement mis au point par la société sont intégrés dans des cuves en béton fibré hautes performances, dans des cuves en polyester renforcées de fibres de verre ou dans des cuves en polyéthylène spécialement conçues à cet effet.

Pour plus de renseignements sur la société eloy water et ses produits, veuillez consulter la page internet : www.eloywater.be.

1.2. Le guide d'utilisation pour l'utilisateur

1.2.1. Préambule

Les eaux usées de nos habitations nécessitent d'être évacuées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement.

Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par nos eaux usées (essentiellement des matières organiques, de l'azote et du phosphore) afin de limiter l'impact sur nos milieux aquatiques.

L'assainissement autonome constitue la solution technique et économique la mieux adaptée en milieu non raccordé à un réseau public de collecte des eaux usées (tout à l'égout).

1.2.2. Rôle du Guide d'utilisation pour l'utilisateur

L'assainissement autonome est une réponse techniquement performante et économiquement durable mais il faut que cette installation soit bien **dimensionnée**, bien **installée** et régulièrement **entretenu**. Tel est justement l'objet de ce guide.

Le présent guide concerne donc les installations eloy water, gamme « **x-perco® C-90** », recevant des eaux usées domestiques de 5 à 20 équivalents-habitants (EH).

Les images et illustrations du présent guide ne sont pas contractuelles.

1.3. Règle de dimensionnement

Conformément à la réglementation en vigueur, le dimensionnement d'un système d'épuration individuelle est exprimé en nombre d'équivalents-habitants (EH). Celui-ci doit être égal au nombre d'occupants de l'habitation, au sens de l'annexe 1 de l'AGW du 1/12/2016. Attention cependant : certaines exceptions existent (gîtes, restaurants, maisons au nombre de pièces disproportionné par rapport au nombre d'occupants ; etc.).

Les modèles de la gamme x-perco® C-90 ont été dimensionnés pour traiter **uniquement** les eaux usées domestiques ou assimilées sur base des charges suivantes :

Charge organique journalière - 60 gO₂/EH

Charge hydraulique journalière - 150 l/EH

Par exemple, l'x-perco® C-90 5 EH peut traiter les eaux résiduaires d'un logement jusqu'à 5 équivalents-habitants, soit 750 litres/jour à une charge organique de 0,3 kgO₂/jour.

Pour information, la consommation moyenne réelle communément observée d'eau par jour et par habitant varie plutôt entre 80 et 110 litres, d'où la faculté des produits de notre gamme x-perco® C-90 de 5 à 20 EH à accepter les variations de charges ponctuelles.

attention

- eloy water devra être informé préalablement de tout changement d'utilisation de votre habitation ou toute modification de votre installation d'assainissement non collectif (ajout de pièces principales, augmentation du nombre d'habitants,...). En cas contraire, le filtre compact x-perco® C-90 pourrait ne plus bien fonctionner et perdre sa garantie sur les performances. De plus, le département « support » d'eloy water pourrait vous conseiller utilement sur l'utilisation de votre filière d'assainissement.
- Il est interdit de raccorder, au filtre compact x-perco® C-90, les eaux usées issues des activités suivantes : charcuterie, boulangerie, poissonnerie, chenil, fromagerie, abattage, restaurant, coiffeur et laboratoire traiteur. Néanmoins en échange d'une caractérisation précise du projet, eloy water peut proposer d'autres solutions adaptées à ce type d'activité.

attention

- L'entretien de votre dispositif qui est décrit au paragraphe 3.2 est primordial pour la pérennité de votre ouvrage. À plus forte raison en cas d'un assainissement non collectif regroupé ou d'un logement locatif.
- Dans le cadre d'une eau usée assimilée domestique, les concentrations en graisses doivent être limitées au maximum en entrée de votre filtre compact. En cas contraire, le filtre compact x-perco® C-90 pourrait subir également de graves dysfonctionnements et perdre sa garantie sur les performances et le média.

1.4. Garanties

1.4.1. La garantie d'une solution performante d'assainissement

Chaque partie apporte son savoir-faire et contribue à une solution d'assainissement performante, durable et économique. Dans cette logique, nous tenons à mettre à votre disposition les opérateurs de notre service entretien. Formés régulièrement et outillés de manière professionnelle, ces opérateurs maîtrisent parfaitement le fonctionnement de nos produits. Grâce à leur accès, via la base de données eloy water, à toutes les informations liées à nos installations (garanties, photos, date de mise en fouille, date de mise en service, composition de l'installation,...), ils assurent un suivi régulier et personnalisé pour garantir la pérennité de votre solution d'assainissement. Une intervention rapide, efficace et professionnelle est donc garantie en cas de nécessité.

1.4.2. Quelles sont les garanties octroyées sur votre x-perco® C-90 ?

Les garanties commerciales valables sur votre produit sont les suivantes :

- 10 ans sur la ou les cuve(s) en béton (enveloppe externe) ;
- 10 ans sur le média filtrant, sur le système de distribution et sur le dispositif de répartition (à l'exception du basculeur rotatif) ;
- Le reste de l'équipement est garanti 2 ans (hors accessoires : **pompe de relevage**, trappillon, rehausse, etc et hors pièces d'usure : pile, etc.).

L'ensemble des conditions de garantie est disponible sur demande auprès d'eloy water.

1.4.3. N'hésitez plus et enregistrez votre produit dès maintenant

Afin d'assurer un suivi optimal de votre produit et la pérennité de ses performances dans le temps, enregistrez votre installation auprès d'eloy water dans les 6 mois suivant sa mise en service via le site internet **www.eloywater.be**, renvoyez la carte d'identité du produit ou communiquez vos données directement à eloy water.

1.4.4. Quelles sont les conditions d'octroi des garanties ?

Les différentes garanties commerciales trouveront à s'appliquer à compter de la date de livraison du produit au propriétaire et seront d'application si le produit respecte les prescriptions des guides d'installation, guides d'utilisation et guides d'exploitation, et notamment si le produit :

- a été correctement dimensionné (caractérisation de l'influent) ;
- a été correctement installé, raccordé et mis en service ;
- est utilisé normalement ;
- est régulièrement entretenu.

Si vous souhaitez obtenir le certificat de garantie de votre filtre compact x-perco® C-90, vous pouvez en faire la demande à eloy water.

2. Description générale de votre x-perco® C-90

Le filtre compact **x-perco® C-90** est un filtre biologique qui utilise le principe de l'épuration naturelle des eaux usées. Cette technologie ne nécessite **aucun apport d'énergie**. Le traitement est assuré par une population de bactéries fixée à une fibre aérée appelée « xylit ».

2.1. Qu'est-ce que le xylit ?

Vieux de plusieurs millions d'années et composé de fibres naturelles de bois, le xylit est issu du lignite, bois fossilisé. Le xylit, ne possédant pas un pouvoir calorifique suffisant pour être utilisé comme combustible, il est un déchet organique qu'eloy water revalorise comme média filtrant. En fin de vie, ce média filtrant sera revalorisé une deuxième fois car il est entièrement compostable et retournera à la terre, soutenant ainsi l'économie circulaire.



Fig-1 : fibres de xylit

Ce média filtrant innovant possède de nombreux atouts :

- résistance mécanique élevée garantissant une excellente stabilité dans le temps ;
- grande surface spécifique favorisant le développement d'un biofilm bactérien dense bien plus rapidement qu'avec tout autre média filtrant ;
- compostable selon la norme NF U-44-095 : en fin de vie, le xylit peut être apporté dans les centres de compostage ;
- grande longévité de minimum 12 ans.

En 2014, l'**x-perco® QT 5 EH** a remporté le prix belge de l'Énergie et de l'Environnement.

2.2. Caractéristiques

L'**x-perco® C-90** recèle plusieurs innovations techniques qui le rendent à la fois astucieux, efficace, économique et durable.

Ces caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Aucune consommation d'électricité (éligible pour les PTZ, prêts à taux zéro)
- ✓ Emprise au sol minimale
- ✓ Compact
- ✓ Absence de bruit (0 dB)
- ✓ Accès aisés à tous les composants
- ✓ Substrat durable (durée de vie estimée au-delà de 12 ans) et 100% biologique
- ✓ Rendement épuratoire supérieur à 95%

2.3. Principe de fonctionnement

Votre **x-perco® C-90** est basé sur la technique dite du « filtre compact » qui s'adapte idéalement chez les usagers. Ce filtre convient aussi bien pour une alimentation en eaux usées permanente (maison principale) et/ou intermittente (maison secondaire) de votre habitation.

attention — les eaux pluviales ne peuvent en aucun cas transiter par le filtre compact

Votre filière d'assainissement se présente sous la forme d'une ou de plusieurs cuves en béton, organisée(s) en deux compartiments :

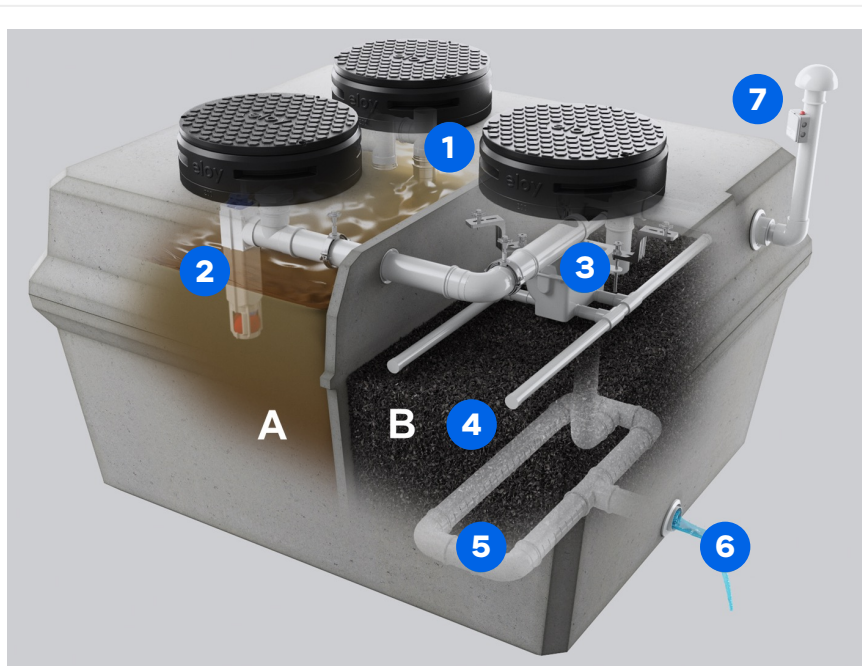


Fig-2 : principe de fonctionnement de l'**x-perco® C-90 5 EH** monocuve

A. Fosse toutes eaux :

Les eaux usées arrivent dans la fosse toutes eaux (A) et les matières en suspension vont décanter dans la partie inférieure de cette chambre pour être prétraitées, digérées et liquéfiées par des bactéries anaérobies (qui ne nécessitent pas d'oxygène pour vivre). La fosse toutes eaux joue également le rôle de dégraisseur.

Après quelques temps d'utilisation, un « chapeau » constitué de graisse et de cellulose se forme à la surface de la fosse toutes eaux. Afin d'éviter que l'arrivée des eaux usées dans l'installation ne soit contrariée par la présence de cet obstacle, les **x-perco® C-90** sont équipées d'un té (1) plongeant et ventilé qui conduit les influents directement sous le chapeau. Ce té permet également de tranquilliser le flux entrant, ce qui présente deux avantages complémentaires :

- le travail des bactéries anaérobies ne se trouve pas perturbé par un afflux soudain et brutal d'eaux usées ;
- le mouvement imposé à l'influent favorise sa première décantation.

En sortie, la fosse toutes eaux est équipée d'un préfiltre (2) qui, à l'abri des surnageants, a pour but d'empêcher le passage des matières en suspension vers la zone de traitement.

Notion de ventilation : lors de la dégradation anaérobie des matières brutes présentes dans les eaux usées, il y a un dégagement de gaz (H_2S , CH_4 ...) nécessitant une ventilation haute (cf. § 1.8 du guide de pose pour l'installateur).

B. Filtre (compartiment de traitement) :

Les eaux « prétraitées » arrivent par écoulement gravitaire dans le système de distribution (3) alimenté par un basculeur rotatif. Ce dernier se remplit et bascule dès que le volume d'eau est suffisant pour être dispersé sur le xylit via un réseau de distribution constitué de tuyauteries percées. Celui-ci permet de répartir les eaux de façon homogène sur toute la surface du média, s'assurant ainsi de profiter de l'entièreté du xylit présent dans la cuve. Un niveau intégré permet de s'assurer du bon fonctionnement du système de distribution et le fil de l'eau peut être ajusté facilement.

Les eaux « prétraitées » traversent le xylit (4), où la population de bactéries épuratoires s'est développée et fixée. L'apport en oxygène, nécessaire au bon rendement épuratoire, est réalisé par un réseau de tuyaux de 110 mm de diamètre (5). La pollution organique résiduaire va être cette fois dégradée par des bactéries aérobies (qui nécessitent de l'oxygène pour vivre).

Les eaux traitées sortent alors du filtre par écoulement gravitaire vers le milieu récepteur (6).

En cas de colmatage de la tuyauterie de sortie, le niveau d'eau monte et entre en contact avec le détecteur de niveau placé dans le tuyau d'aération. Le récepteur, qui peut être placé à l'intérieur ou l'extérieur de l'habitation, émet alors un signal lumineux (7).

2.4. Les différents composants de votre x-perco® C-90

Les x-perco® C-90 5 EH monocuve sont composées d'une cuve en béton organisée comme suit :

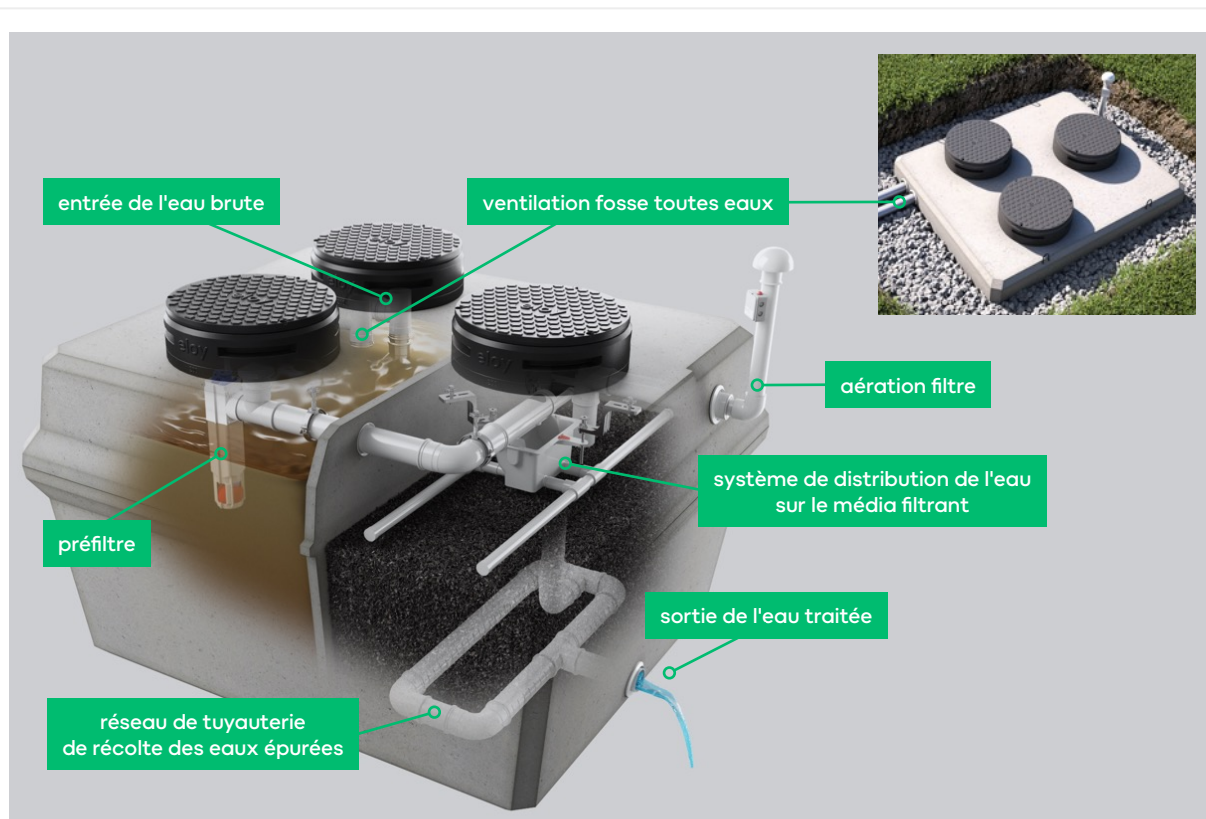


Fig-3 : principaux composants des x-perco® C-90 5 EH monocuve

Les autres modèles de la gamme sont organisés de la même manière, mais dans des cuves séparées.

2.5. Qualité des composants

eloy water a systématiquement sélectionné des matériaux qui empêchent tous risques de dégradation et garantissent un fonctionnement durable et efficace à votre x-perco® C-90.

2.5.1. La cuve en béton

La cuve est fabriquée en béton fibré hautes performances (BFHP) autocompactant. Il permet d'obtenir une densité importante et un taux d'absorption de l'eau usée très faible qui offrent une garantie d'étanchéité totale de la cuve ainsi qu'une bonne résistance aux sulfates présents dans les eaux usées.

La cuve est rectangulaire pour optimiser le flux des eaux brutes et le dépôt des boues primaires dans la fosse toutes eaux.

L'accès à l'ensemble des composants à l'intérieur de la cuve est assuré par les trous d'homme circulaires Ø 620 mm. Ceux-ci sont recouverts par des couvercles de propreté en béton qu'il convient de remplacer une fois la cuve installée car ils ne permettent pas que l'on marche dessus.



Fig-4 : enveloppe de l'x-perco® C-90 5 EH monocuve

Des rehausses (en option) adaptées en béton préfabriqué ou en polyéthylène complètent l'installation. Celles-ci devront être parfaitement étanches afin d'éviter l'entrée d'eau parasite au sein de votre filière de traitement.

Les rehausses en polyéthylène sont fermées à l'aide de couvercles également en polyéthylène, dont la résistance est étudiée pour la circulation des piétons en fabrication standard. Ces pièces doivent être installées avec la visserie et les joints fournis pour être étanche. Des couvercles en fonte, aluminium, acier ou polyuréthane peuvent également être utilisés en fonction des besoins pour des charges spécifiques. Ces éléments ne sont pas fournis en fabrication standard.



Fig-5 : rehausse base 20 cm circulaire x-perco® C-90



Fig-6 : rehausse recoupable 120 cm circulaire x-perco® C-90

En fonction de l'implantation, des dispositions complémentaires peuvent être apportées pour des charges spécifiques. Une étude complémentaire devra être réalisée par eloy water ou un bureau d'étude qualifié.

2.5.2. La cloison béton

Dans le cas de l'x-perco® C-90 5 EH, une cloison fabriquée à base de béton fibré (composition identique à la cuve), est intégrée dans la cuve. Cette cloison pleine permet de diviser la cuve en deux compartiments étanches.

2.5.3. Tuyauteries et accessoires

Les canalisations sont réalisées en tuyau PVC conformément aux normes égout EN 1401-1. Les manchons d'entrée et de sortie sont équipés de joints caoutchouc de type SBR ou EPDM.

2.5.4. Autres composants

Tous les autres composants sont insensibles à la corrosion (synthétique ou acier inoxydable conforme à la norme EN 12566-3 +A2).

2.5.5. Entrée du filtre compact

Afin de garantir un entretien aisé du dispositif d'entrée des eaux usées dans la fosse toutes eaux, le tuyau d'entrée est situé sous le premier trou d'homme. Cette configuration facilite une éventuelle intervention en cas d'obturation en amont de la station.

2.5.6. Le préfiltre

La fosse toutes eaux de votre filtre compact est équipée d'un préfiltre lamellaire PL-122. Ce préfiltre est installé avant la sortie de la fosse toutes eaux et sert à retenir les particules solides.

✓ Le préfiltre PL-122 :

Ce préfiltre est une structure lamellaire en polypropylène placée à l'intérieur d'une enveloppe en polypropylène également. Ce préfiltre possède un clapet à bille automatique intégré qui, lorsqu'on enlève le filtre pour le nettoyage régulier, va flotter et fermer le système de manière provisoire de façon à ce que l'effluent ne quitte pas la fosse toutes eaux. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- il offre 37,18 mètres linéaires d'orifices de filtration de 1,6 mm ;
- il possède une bille d'obstruction automatique pour l'entretien ;
- cette bille sert également de déflecteur pour les gaz ce qui permet de dévier la remontée éventuelle de solides ;
- il offre une protection contre les graisses ;
- il est fourni avec une poignée pour faciliter son retrait lors de son nettoyage (à effectuer lors des entretiens).



Fig-7 : préfiltre PL-122

Ce préfiltre est accessible depuis le second trou d'homme. Ceci garantit un entretien aisé du dispositif.

2.5.7. Dispositif de répartition

Un dispositif de répartition est intégré dans les fosses toutes eaux C-90 8 m³ et 10 m³ afin de répartir équitablement le flux d'eau prétraitée vers les deux systèmes de distribution installés à l'intérieur des filtres.

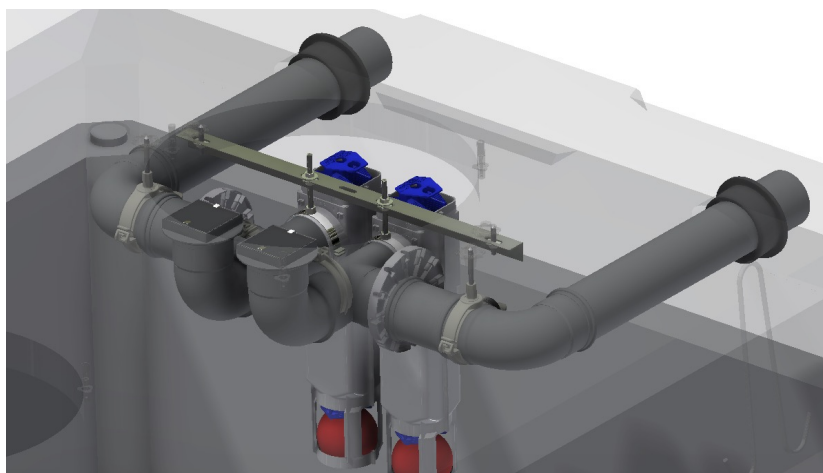


Fig-8 : exemple de dispositif de répartition dans une fosse toutes eaux C-90 8 m³

Dans ce cas, le dispositif se compose de deux té situés juste derrière deux préfiltres, de deux dispositifs de réglage et de tuyauteries d'évacuation vers les filtres.

Suivant la configuration, un dispositifs de répartition est donc installé:

modèle	nombre de cuves	modèle de cuve C-90 (m³)		nombre de dispositifs de répartition	
		fosse toutes eaux	filtre	fosse toutes eaux	filtre
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	1	6,5		0	0
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	2	6,5	4,0	0	0
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	2	8,0	6,5	1	0
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	3	10,0	2 x 4,0	1	0

Ce dispositif est réalisé entièrement en polymère et les réglages peuvent se faire par le dessus de la cuve au moyen d'une clef de type fontainier (fournie avec le filtre compact).

Lorsqu'ils sont installés, les dispositifs de répartition sont accessibles au niveau du second trou d'homme des fosses toutes eaux.

2.5.8. Le système de distribution

Après la fosse toutes eaux, les eaux « prétraitées » arrivent par gravité dans les cuves de traitement (« les filtres ») et se déversent dans un ou deux systèmes de distribution (en fonction de la taille de votre filière). Ce système a pour but de répartir équitablement les eaux sur le média filtrant.

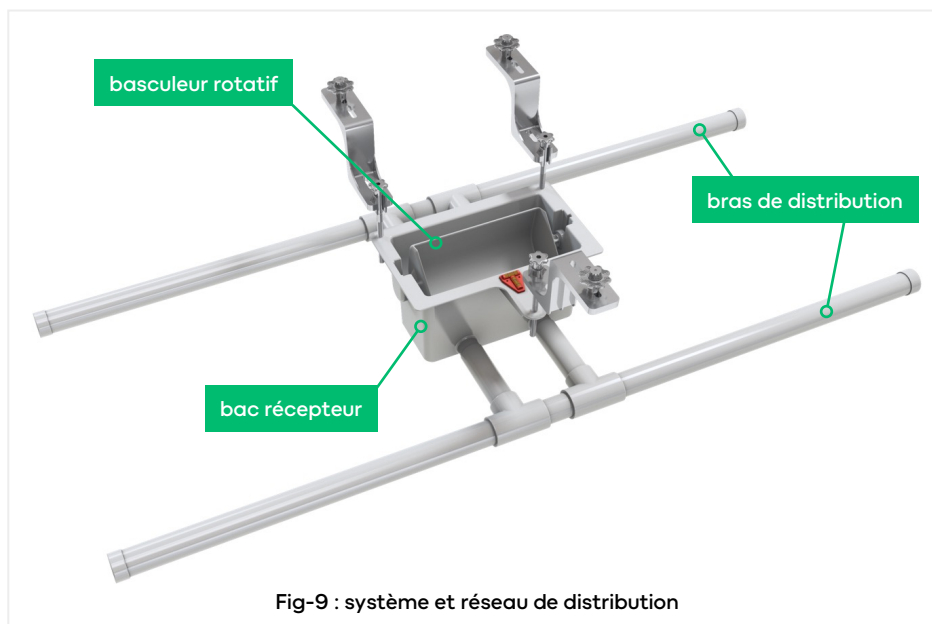
Chaque filtre compact est équipé d'un système de distribution à basculeur rotatif.

Le système de distribution s'installe au niveau d'un trou d'homme, dans un bac récepteur supportant le réseau de distribution de l'eau prétraitée sur le média filtrant.

Le bac récepteur est suspendu au niveau du trou d'homme au-dessus du filtre. Le système de réglage permet une mise à niveau de tout le système de distribution au-dessus du média filtrant sans avoir à rentrer dans la cuve.

L'eau qui arrive en provenance du basculeur rotatif est déversée instantanément dans un réseau de distribution via le bac récepteur. Ce réseau est constitué de tuyaux fixés au bac. De ce fait, il bénéficie du réglage de mise à niveau pour distribuer l'eau à traiter uniformément sur le média filtrant (xylit).

Ces systèmes de distribution sont installés sur tous les modèles de la gamme x-perco® C-90. Dans les filtres composés de cuves C-90 6,5 m³, deux systèmes de distribution seront installés au-dessus du filtre en parallèle. L'eau sera répartie uniformément grâce au dispositif de répartition (cf. § 2.5.7).



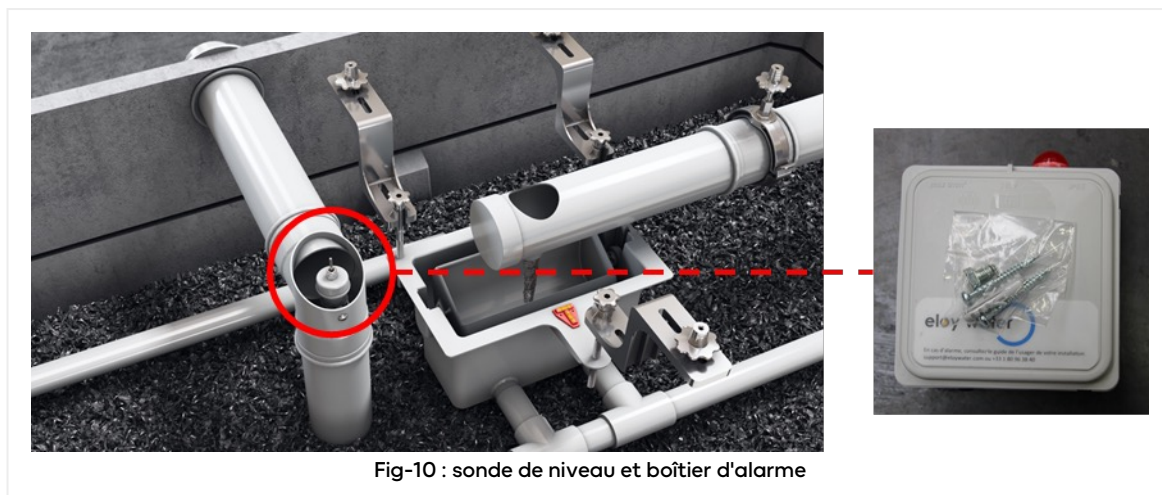
2.5.9. Indicateur de niveau/alarme

Un indicateur de niveau permet de mettre en évidence un éventuel encrassement du média filtrant et/ou un éventuel colmatage du tuyau de sortie. Celui-ci est livré avec un manuel d'installation et de fonctionnement.

Ce détecteur est composé d'une sonde de détection d'eau reliée à un boîtier d'alarme (IP65) par un câble de 20 m.

Ce boîtier fonctionne sur pile.

La sonde est plongée au fond du média filtrant par l'intermédiaire d'un tuyau vertical. Ce tuyau est relié au réseau de tuyauteries de collecte des eaux épurées.



En cas de colmatage de la tuyauterie de sortie de l'eau épurée, le niveau d'eau s'élève dans le réseau de tuyauteries de collecte et met le détecteur en contact. Celui-ci envoie alors un signal vers le boîtier d'alarme qui émet alors un son et déclenche une LED lumineuse.

Le détecteur peut être installé (à l'intérieur ou à l'extérieur) facilement à proximité de la filière d'assainissement (idéalement à un endroit de passage afin d'être averti en cas de déclenchement de l'alarme).

2.6. Performances

eloy water garantit que, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conforme aux instructions du Guide de l'utilisateur, les x-perco® C-90 de 5 à 20 EH respectent les réglementations en vigueur à l'époque de l'installation de la station et ce dès la mise en régime installée, soit entre 3 et 4 semaines d'utilisation. Les produits de la gamme x-perco® C-90 ont été dimensionnés pour traiter les eaux usées domestiques de 5 à 20 équivalents-habitants (EH). Voici les volumes de rejet journalier :

DBO₅	60	gO ₂ /EH/jour
DCO	135	gO ₂ /EH/jour
MES	90	g/EH/jour
Qjr	150	l/EH/jour

Soit en fonction de la taille :

modèle	DBO ₅ (KgO ₂ /jour)	DCO (KgO ₂ /jour)	MES (Kg/jour)	Qjr (m ³ /jour)
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	0,30	0,675	0,45	0,75
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	0,60	1,35	0,90	1,5
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	0,90	2,025	1,35	2,25
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	1,20	2,70	1,80	3,00

La gamme de produits x-perco® C-90 de 5 à 20 EH répond aux prescriptions techniques normatives et réglementaires en vigueur. Le niveau de traitement requis correspond aux valeurs suivantes :

paramètres	concentrations maximales en sortie de traitement
DCO	160 mg O ₂ /l sur échantillon ponctuel - 125 mg O ₂ /l en moyenne sur 24 heures
DBO₅	50 mg O ₂ /l sur échantillon ponctuel - 30 mg O ₂ /l en moyenne sur 24 heures
MES	60 mg O ₂ /l sur échantillon ponctuel - 40 mg O ₂ /l en moyenne sur 24 heures

Hypothèses :

- Concentrations mesurées sur un échantillon moyen journalier.
- Pour une température d'effluent ≥ 12 °C et pH compris entre 6,5 et 9,5.
- Sous réserve du respect des charges hydrauliques et polluantes nominales.

3. Utilisation et entretien de l'x-perco® C-90 de 5 à 20 EH

3.1. Consignes d'utilisation

Afin que votre x-perco® C-90 fonctionne correctement, veuillez respecter les consignes de rejet suivantes, sous peine de déchéance de la garantie :

Rejets limités

produits	impact	remarques
GRAISSES ET HUILES ALIMENTAIRES (HORS FRITURE)	— risque de bouchons/dépôt — altère la qualité des eaux usées	— les produits dégraissants rendent les graisses liquides mais ne les font pas disparaître — jeter dans les déchets ménagers un maximum de graisses présentes sur les ustensiles de cuisine avant de les laver
RÉSIDUS DE NOURRITURE	— altère la qualité des eaux usées — augmentation de la fréquence de vidange de la fosse toutes eaux	— récolter au maximum les résidus alimentaires avant de laver la vaisselle — broyeur d'évier interdit
Eaux CHAUDES (> 60°) (HORS USAGE COURANT MACHINE À LAVER, LAVE-VAISSELLE)	— diminution de l'efficacité de séparation des graisses dans la fosse toutes eaux	
DÉTERGENTS/SAVONS PRODUITS WC, DÉBOUCHE WC	— altère la qualité des eaux usées	— ne pas dépasser les dosages indiqués par le fabricant
BACTÉRICIDES/DÉSINFECTANT DONT CHLORE, JAVEL	— altère la qualité des eaux usées — produit difficilement biodégradable	— ne pas dépasser les dosages indiqués par le fabricant
PAPIERS ABSORBANTS, MOUCHOIRS	— risque de bouchons — augmentation de la fréquence de vidange de la fosse toutes eaux	— les mouchoirs en papier et papier absorbants doivent être jetés dans la poubelle

Rejets interdits

produits	impact	remarques
HUILES DE FRITURE	— risque de bouchons/dépôt — altère la qualité des eaux usées — augmentation de la fréquence de vidange de la fosse toutes eaux	— ces huiles doivent être jetées dans un point de collecte adapté
HUILES MÉCANIQUES	— risque de mauvaises odeurs	
TOUS TYPE DE PRODUITS CHIMIQUES - EX : PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, COLLES, PESTICIDES, MÉDICAMENTS NON CONSOMMÉS, VIDANGES DE TOILETTE CHIMIQUE, ETC.	— altère la qualité des eaux usées — risque de bouchons/dépôt — augmentation de la fréquence de vidange de la fosse toutes eaux	— ces produits doivent être jetés dans un point de collecte adapté
TOUT TYPE DE DÉCHETS SOLIDES NON BIODÉGRADABLES - EX : LINGETTES, SERVIETTES HYGIÉNIQUES, TAMPONS, COTONS-TIGES, LANGES, PRÉSERVATIFS, MASQUES, ETC.		— doivent être jetés dans la poubelle
RÉSIDUS DE CHANTIER/CONSTRUCTION	— risque de bouchons dans les accessoires — non dégradable	
EAU DE PISCINE/JACUZZI (VIDANGE OU BACKWASH) EAU DE PLUIE	— altère la qualité des eaux usées, — lessivage/colmatage du média	
CONDENSAT DE CHAUDIÈRE	— altère la qualité des eaux usées	

Toutefois, les produits d'entretien domestiques peuvent être utilisés dans les limites des prescriptions d'utilisation renseignées par le fabricant.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter des produits pour stimuler le développement bactérien.

N'oubliez pas de remplir systématiquement la fosse toutes eaux du filtre compact à l'aide d'eau claire avant toute mise en route ou après chaque vidange.

Une fois votre x-perco® C-90 installée, il est interdit de procéder à d'éventuels travaux, sauf avis contraire du bureau d'étude d'eloy water.

3.2. Entretien

3.2.1. L'entretien, une obligation légale pour assurer la pérennité de votre ouvrage

Depuis janvier 2018, vous devez légalement être couverts par un contrat d'entretien conclu avec un prestataire de services enregistré auprès de la SPGE. Ces entretiens permettent de vérifier le bon fonctionnement du système, évaluer la nécessité d'une vidange et remplacer éventuellement les pièces défectueuses.

remarque importante

La fréquence minimale des entretiens est de 18 mois. Concrètement, vous devez faire entretenir votre station tous les 18 mois par un professionnel agréé.

L'avantage majeur est une intervention financière de la SPGE en votre faveur pour financer l'entretien obligatoire de votre station d'épuration. Pour bénéficier de cet avantage, vous devez préalablement vous enregistrer sur la plateforme de la SPGE: sigpaa.spge.be

remarque importante

En 2018, le coût d'un entretien étant un prix fixe chez eloy water partout en Wallonie et couvert par la subvention, l'entretien obligatoire d'un x-perco® C-90 5 EH tous les 18 mois est donc gratuit. Et comme la SPGE a mis en place un système de tiers-payant, nous envoyons la facture directement à la SPGE.

3.2.2. L'entretien, un préalable indispensable pour la pérennité de votre ouvrage

L'entretien de votre produit est indispensable pour assurer ses performances au fil du temps. Non seulement, l'entretien permet de contrôler le bon fonctionnement de votre produit, mais il sert également à déclencher sa vidange au moment opportun. Les techniciens formés et certifiés par eloy water sont également capable de poser un diagnostic et de procéder aux réparations adéquates.

Chaque x-perco® C-90 est identifié par un numéro de référence qui figure sur une plaquette d'identification placée au niveau du bac récepteur (compartiment « filtre »). Celui-ci est également repris sur la carte d'identité du produit qui est envoyée dans une pochette plastifiée installée dans le tuyau d'entrée. Elle comprend quelques cases à compléter par vos soins. Ceci fait, nous vous invitons à la retourner à eloy water.

Dès réception de la carte d'identité, la fiche est enregistrée dans notre base de données. Vous pouvez également utiliser le site internet www.eloywater.be pour enregistrer votre produit.

eloy water vous adresse alors une proposition de contrat d'entretien. Lorsque vous renvoyez votre contrat d'entretien signé, eloy water :

- vérifie et enregistre le contrat dans la banque de données ;
- vous adresse un exemplaire contresigné ;
- cible le mois d'intervention de la première visite.

Le rapport d'entretien adressé comporte, outre les renseignements généraux, des recommandations quant à la bonne marche du produit. Il est important que vous conserviez ce rapport. Lorsque la situation l'exige, l'origine du problème est précisée et le cas échéant un devis de réparation est proposé.

eloy water a conçu l'x-perco® C-90 en veillant tout particulièrement à ce que son entretien soit aisé et rapide. Pour profiter pleinement de cette qualité, **il est indispensable que l'accès aux regards de visite soit possible en tout temps et permette d'atteindre les différents compartiments de l'x-perco® C-90.**

3.2.3. Services assurés par le contrat d'entretien

Les opérateurs d'eloy water proposent systématiquement aux clients un **contrat d'entretien**. De la sorte, eloy water dispose d'un fichier (mis à jour en temps réel) de tous les x-perco® C-90 vendus et installés.

Ce fichier contient toutes les informations utiles qui permettent de « suivre » chacune des filières (cf. § 8, annexe 1).

Pour garantir un service rapide et de qualité, les techniciens spécialistes de l'entreprise disposent de véhicules d'intervention technique spécifiquement équipés pour réaliser les entretiens, les dépannages et les échantillonnages.

Ces camionnettes peuvent transporter le matériel suivant :

- | | | |
|---------------------|-------------------------|----------------------------|
| — Pompe à eau | — Oxymètre portable | — Flacons étanches |
| — Aspirateur | — Pince ampérométrique | — Nettoyeur haute-pressure |
| — pH mètre portable | — Enceinte frigorifique | — Pièces de rechange |

3.2.4. Opérations d'entretien

Nous recommandons au propriétaire d'un x-perco® C-90 de vérifier son installation régulièrement (alarme, niveau d'eau, xylit).

Dans le cadre de l'entretien d'un **x-perco® C-90**, les opérations suivantes sont assurées par les techniciens qualifiés :

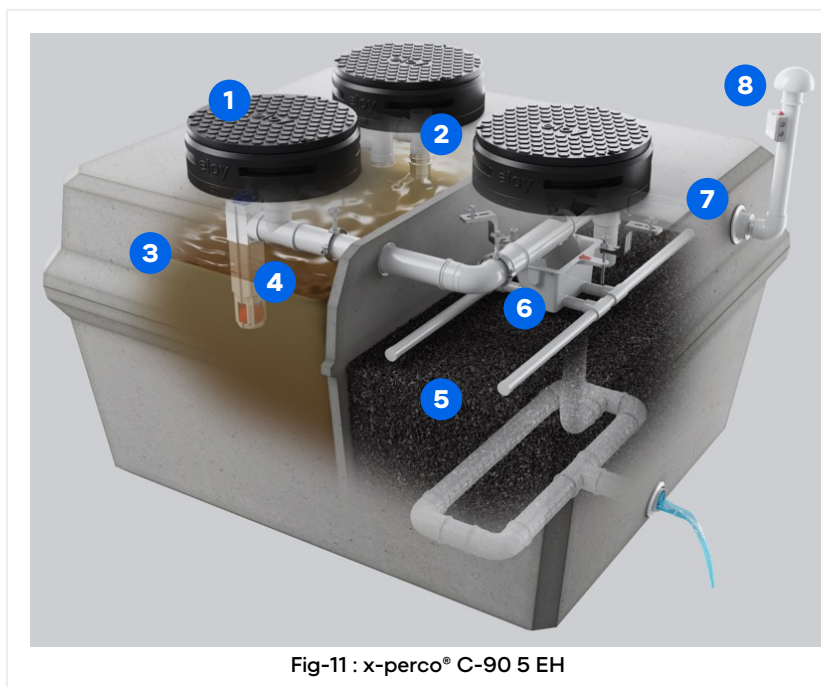


Fig-11 : x-perco® C-90 5 EH

- ✓ Enregistrement du nombre d'habitants et de la date de dernière vidange.
- ✓ Ouverture et nettoyage des tampons, dont l'accessibilité doit être maintenue. (1)
- ✓ Inspection de l'état des raccords hydrauliques et de la conduite de ventilation. En cas de risque de colmatage, dégagement des canalisations. (2)
- ✓ Mesure de la hauteur du voile de boue et du chapeau dans la fosse toutes eaux, en vue du déclenchement de la vidange. (3)
- ✓ Nettoyage (si nécessaire) du préfiltre (accès à un point d'eau requis). (4)
- ✓ Contrôle de l'écoulement libre à travers le média filtrant (xylit). Scarification si nécessaire. (5)
- ✓ Vérification du bon fonctionnement du système de distribution : basculement du basculeur rotatif, distribution équitable sur le massif filtrant, horizontalité des bras. Nettoyage du système et réglage, si nécessaire. (6)
- ✓ Vérification du libre passage d'air frais dans la conduite d'aération. Dégagement si nécessaire. (7)
- ✓ Vérification du système d'alarme et du fonctionnement du détecteur de niveau. Changement des piles et nettoyage du flotteur si nécessaire. (8)
- ✓ Vérification et nettoyage (si nécessaire) de l'éventuelle pompe de relevage.
- ✓ Mesure du pH et de l'oxygène sur les eaux de sortie.
- ✓ Mesure de la DCO sur les eaux de sortie.
- ✓ Encodage du rapport de visite et prise de photos.

3.3. Le soutirage des boues

Depuis janvier 2018, une intervention financière de la SPGE en votre faveur est prévue pour financer la vidange des boues de votre station d'épuration. Pour bénéficier de cet avantage, vous devez préalablement vous enregistrer sur la plateforme de la SPGE : sigpaa.spge.be

La fosse toutes eaux de votre filière d'assainissement x-perco® C-90 accumule les boues dites « primaires » qui sont produites par la décantation des matières en suspension contenues dans les eaux usées brutes. La nécessité d'opérer une vidange est fonction du taux de remplissage en boue de cette fosse toutes eaux.

En tant que fabricant, nous préconisons une vidange lorsque la hauteur des boues dans la fosse toutes eaux de votre x-perco® C-90 atteint les valeurs suivantes :

gamme	capacité de la station EH	volume utile fosse toutes eaux en m³	hauteur de boues (à 50%) en cm
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	5	3,00	58
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	10	5,25	58
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	15	6,89	75
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	20	9,35	102

Exemple :

Nous conseillons de vidanger l'x-perco® C-90 5 EH monocuve lorsque la hauteur de boues dans le compartiment fosse toutes eaux (1^{er} compartiment) atteint 58 cm depuis le fond de la cuve. La vidange de l'ouvrage de décantation constitue un préalable indispensable pour garantir le bon fonctionnement et les performances épuratoires de votre installation.

Une fréquence de vidange reste indicative et dépend d'un grand nombre de paramètres tels que les caractéristiques des effluents bruts à traiter, le mode de vie des usagers, la consommation d'eau annuelle, la fréquence d'entretien de la station, etc. Au vu de ces éléments, il apparaît donc difficile de quantifier de manière précise la périodicité de vidange de l'ouvrage.

En toutes hypothèses, la nécessité de vidanger doit être évaluée et mesurée par le technicien lors de sa visite de contrôle.

L'entreprise **agréée** qui sera choisie pour extraire les boues, lorsque c'est nécessaire, utilisera du matériel adéquat et opérera avec toutes les précautions d'usage pour vidanger votre x-perco® C-90.

Le vidangeur **agréé** prendra connaissance des recommandations qui le concerne dans le **paragraphe ci-dessous**. Il veillera à respecter une distance minimale de sécurité de 3 mètres entre l'hydrocureuse et l'axe du regard d'accès. Seule la fosse toutes eaux devra être vidangée.

Il convient de respecter la procédure de vidange suivante :

- Aspirer le « chapeau » présent sur le dessus de la fosse toutes eaux.
- Vidanger entièrement la fosse toutes eaux.
- Remplir la fosse toutes eaux en ouvrant un robinet dans la maison à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou encore en utilisant les eaux de vidange après filtration (sur les nouveaux camions vidangeurs) jusqu'à écoulement dans la chambre de traitement.

3.4. Prélèvement des eaux épurées

Conformément à l'annexe 3 de l'AGW du 1/12/2016, une chambre d'échantillonnage doit obligatoirement être installée en aval de votre x-perco® C-90 sur la canalisation de rejet des eaux usées traitées afin de pouvoir contrôler le bon fonctionnement de votre système d'épuration en toute sécurité, et sans nuire à son fonctionnement.

Cette chambre de contrôle doit répondre aux exigences suivantes :

- permettre le prélèvement aisé d'échantillons représentatifs de l'effluent traité ;
- être placée à un endroit offrant toute garantie quant à la quantité et la qualité des eaux prélevées sans risque de contamination par des MES provenant de l'environnement immédiat du point de prélèvement ;
- être facilement accessible et repérée sur le site ;
- être posée à une distance n'excédant pas 2 mètres après le filtre x-perco® C-90 ;
- permettre le prélèvement direct sous la conduite d'entrée des eaux dans ladite chambre de visite.

Les prélèvements doivent pouvoir se faire directement via le regard en y insérant la canne d'échantillonnage et son flacon de collecte.

La chambre d'échantillonnage pour x-perco® C-90 proposée en option par eloy water est conforme aux prescriptions décrites ci-dessus. Elle permet de prélever un échantillon ponctuel mais également de réaliser un prélèvement sur 24h grâce à sa garde d'eau. Le poste de relevage pour x-perco® C-90 proposé en option par eloy water est également conforme à l'AGW du 1/12/2016. Peu importe la solution mise en œuvre, il est important de prendre les précautions nécessaires lors du prélèvement afin de ne pas remettre en suspension le film biologique qui se sera développé sur les parois.

Une chambre d'échantillonnage peut également être réalisée sur site par l'installateur, pour autant que celle-ci respecte les prescriptions de l'AGW du 1/12/2016. Nous conseillons tout de même de garder une différence de hauteur de 10 cm minimum entre la conduite d'entrée des eaux épurées et la sortie de la chambre afin de faciliter la prise d'échantillons. De plus, le tuyau d'entrée des eaux épurées dans la chambre devra dépasser de quelques centimètres des parois de la dite chambre afin de faciliter la prise d'échantillons et surtout d'éviter la contamination de l'échantillon par contacts sur les parois.



Fig-12 : chambre
d'échantillonnage
eloy water

3.5. Procédure en cas de dysfonctionnement

eloy water garantit que, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conforme aux instructions du guide de l'utilisateur, votre **x-perco® C-90** ne rencontrera aucun dysfonctionnement sur 10 ans.

Néanmoins, certaines observations peuvent être considérées comme une alerte de dysfonctionnement :

- Odeurs perceptibles aux alentours de l'installation ou à l'intérieur du bâtiment
- Évacuation des eaux usées perturbées à l'intérieur du bâtiment.
- Refoulement des eaux usées à l'intérieur du bâtiment.
- Activation du témoin lumineux de colmatage de la sortie.
- Mauvaise qualité de l'eau en sortie.

Si des signes de dysfonctionnement devaient apparaître, la première chose à faire est de vérifier la pose de la station et vérifier si tous les équipements remplissent correctement leur office.

En effet, une installation non conforme aux prescriptions d'eloy water est susceptible d'engendrer des dysfonctionnements aussi bien mécaniques qu'hydrauliques (dysfonctionnement de la répartition des eaux, de la mise de niveau du basculeur rotatif et du système de distribution, de l'écoulement hydraulique, etc.).

D'autres dysfonctionnements peuvent également être mis en évidence lorsque les consignes d'utilisation ne sont pas respectées, par exemple :

- Utilisation de substances toxiques en trop grande quantité tels que l'eau de javel, détergent, antibiotique, etc.
- Entretien insuffisant (nettoyage du préfiltre, vidange, etc.)

En cas de dysfonctionnement de la station, il est demandé d'appeler le service après-vente (**04 382 44 22** ou **support@eloywater.com**) afin d'établir un diagnostic complet.

3.6. Remplacement des pièces d'usure

Les opérations de maintenance devront être assurées par les techniciens spécialistes de l'entreprise. En cas de pièces d'usure à remplacer, il est demandé d'appeler le service après-vente au **04 382 44 22** ou **support@eloywater.com**.

Le délai de remplacement de certains éléments est fonction du déplacement à prévoir. Il sera de 5 jours ouvrables en moyenne.

3.6.1. Média filtrant

Les massifs filtrants doivent être renouvelés en cas de colmatage.

Lors du remplacement du média filtrant, un vidangeur agréé utilisera un camion aspirateur pour pomper le xylit. Le média est aspiré au moyen d'une tête d'aspiration située au bout d'un tuyau flexible et placée dans le compartiment de traitement. Le xylit usagé est alors directement déposé dans la benne de la machine pour être ensuite déchargé. Le média filtrant usagé pourra être valorisé par compostage dans un des nombreux centres agréés et sera remplacé par un nouveau massif filtrant.

L'étude de revalorisation du xylit a confirmé que le xylit utilisé pour le fonctionnement du filtre compact x-perco® C-90 peut être traité en toute simplicité dans quasi tous les centres de compostage de Belgique habilités à traiter les matières de vidange. L'analyse des résultats et les observations macroscopiques du compost final ne démontrent pas seulement l'acceptabilité du xylit en centre de compostage, mais aussi la qualité du compost obtenu.

Substrat disponible de stock dans notre usine ou chez votre distributeur.
Délais d'envoi : 5 jours ouvrables en moyenne.

3.6.2. Système de distribution

Le remplacement du système de distribution peut parfois s'avérer nécessaire. L'ancien ou les anciens dispositifs seront récupérés manuellement et remplacés par des nouveaux. Les nouvelles pièces seront installées sur le ou les bac(s) déjà présent(s) et réglé(s) en position horizontale comme indiqué au chapitre 2 du Guide de pose pour l'installateur. À noter que les pièces usagées seront mises en déchetterie ou dans un centre de recyclage pour réutilisation ou recyclage.

Pièces disponibles de stock dans notre usine ou chez votre distributeur.
Délais d'envoi : 5 jours ouvrables en moyenne.

3.6.3. Détecteur de niveau

En cas de colmatage de la sortie des eaux traitées, le propriétaire de l'x-perco® C- 90 doit pouvoir être averti. Raison pour laquelle un dispositif de détection d'eau est installé dans la conduite de récupération des eaux traitées sous le média filtrant. Il faut penser à vérifier son fonctionnement et, le cas échéant, remplacer les piles du boîtier d'alarme (durée de vie estimée à 7 ans sans sollicitation). En conditions normales d'utilisation, le détecteur de niveau possède une durée de vie supérieure à 15 ans.

Pièces disponibles de stock dans notre usine ou chez votre distributeur.
Délais d'envoi : 5 jours ouvrables en moyenne.

3.6.4. Préfiltre

Le remplacement du préfiltre peut parfois s'avérer nécessaire. La pièce sera retirée manuellement et remplacée par une nouvelle. À noter que les pièces usagées seront mises en déchetterie ou dans un centre de recyclage pour réutilisation ou recyclage.

Pièces disponibles de stock dans notre usine ou chez votre distributeur.
Délais d'envoi : 5 jours ouvrables en moyenne.

4. Options

4.1. Chambre d'échantillonnage

Les prélèvements pourront se faire dans notre chambre d'échantillonnage ou directement dans le poste de relevage en y insérant une canne de prélèvement permettant d'aspirer l'eau traitée. Il est important de prendre les précautions nécessaires afin de ne pas remettre en suspension le film biologique qui se sera développé sur les parois du poste de relevage, de la chambre ou de la pompe.

La chambre d'échantillonnage ou poste de relevage doivent être lavés au jet d'eau minimum 1 fois par an afin d'éviter l'accumulation de dépôt de boues dans la chambre/poste.

Une chambre d'échantillonnage adaptée est disponible sur demande auprès d'eloy water.

4.2. Poste de relevage en aval du filtre compact

Si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur, il est préférable d'utiliser une pompe afin de relever les eaux. Un poste de relevage adapté est disponible sur demande auprès d'eloy water. Celui-ci est également prévu pour servir de chambre d'échantillonnage.

5. Développement écoresponsable

Pour créer le filtre compact x-perco® C-90, le département « Recherche et Développement » d'eloy water a relevé les défis essentiels du développement écoresponsable ! Le filtre compact x-perco® C-90 :

- ✓ Ne consomme aucune énergie à l'exception des piles du boîtier d'alarme qui ont une durée de vie estimée de 7 ans ;
- ✓ Est conçu au départ d'éléments et matériaux qui sont tous recyclables ou réutilisables (béton, PEHD, inox, PVC, PP, ...) ;
- ✓ En fonctionnement, ne produit aucun déchet à l'exception des boues organiques générées par tout traitement épuratoire biologique et du xylit souillé ;
- ✓ Valorise un sous-produit d'origine naturelle, le xylit, sous la forme d'un média filtrant, qui ne peut être consommé par le monde industriel et qui est, de ce fait, assimilé à un résidu.

En effet, le xylit est contenu dans le lignite (charbon) que l'on extrait du sol. Il se compose de fibres naturelles de bois, non fossilisées, dont l'âge géologique est estimé à plusieurs millions d'années. Inutilisables, ces fibres sont séparées du lignite et traitées comme des déchets. Or, le xylit présente la particularité d'avoir des performances épuratoires exceptionnelles.

La filtration s'opérant par simple percolation gravitaire, l'x-perco® C-90 ne nécessite aucun dispositif électromécanique et ne consomme strictement aucune énergie pour traiter les eaux usées domestiques.

À charge nominale, les capacités épuratoires du xylit restent optimales durant au moins 12 ans. Cependant, à faible charge ou pour un usage intermittent, son utilisation pourra être prolongée au-delà de cette période. Lorsque le xylit doit être remplacé, les fibres sont retirées et peuvent être compostées dans un centre de compostage. Elles sont remplacées par un nouveau massif filtrant.

Simple, pratique, écologique et économique, le filtre compact x-perco® C-90 représente un progrès marquant dans le domaine de l'assainissement non collectif.

6. Intermittence

L'ensemble des produits de la gamme x-perco® C-90 de 5 à 20 EH peut être installé pour fonctionner par intermittence. La capacité du filtre à redémarrer après de longues périodes d'arrêt ou de non alimentation n'est pas étonnante. En effet, les bactéries s'adaptent aux conditions du milieu ; en période de famine, elles ralentissent fortement leur métabolisme et entrent en dormance - voire s'enkystent - pour se réactiver lorsque la nourriture (eaux usées) revient.

Lors des périodes d'arrêt, aucune intervention particulière n'est requise sur votre filière. Avant un redémarrage, il est conseillé d'effectuer un nettoyage préventif du préfiltre et de vérifier le bon fonctionnement du système de distribution.

7. Traçabilité

Chaque x-perco® C-90 est identifié par un numéro de référence qui figure sur une plaquette d'identité placée sur le système de distribution (compartiment « filtre »). Cette plaquette est accessible par le trou d'homme.

Une carte d'identité de votre x-perco® C-90 est envoyée avec le produit, dans une pochette plastifiée installée **dans le tuyau d'entrée**. Pour y avoir accès, il vous suffit de retirer le bouchon rouge visible sur le tuyau d'entrée.

N'hésitez pas à en faire la **demande auprès de votre installateur** si celui-ci ne vous a pas remis votre exemplaire.

Cette carte d'identité comprend quelques cases à compléter par l'entrepreneur ou le propriétaire, dont celle du numéro de série qui figure sur la plaquette. Nous vous invitons à nous retourner le document complété afin d'assurer la traçabilité de votre produit.

Vous pouvez également enregistrer votre produit via notre site internet **www.eloywater.be**.

8. Annexes de guide d'utilisation pour l'utilisateur

Annexe 1 : Exemple de formulaire d'entretien (avec contrat)



CONTRAT D'ENTRETIEN
Conditions particulières de vente

X-Perco C-90
5 à 20 EH

Numéro du contrat :

COORDONNEES DES INTERVENANTS

1. LE CLIENT

Nom: _____
 Adresse: _____
 N°: _____
 Localité: _____
 Pays: _____
 Tel Fixe: _____
 e-Mail: _____
 N° de TVA (si applicable) : _____

Prénom: _____

 Code Postal: _____

 Tel Portable: _____

2. LIEU D'INSTALLATION DU PRODUIT

Adresse (si différente): _____
 N° : _____
 Localité : _____

Pays : _____
 Code Postal : _____

Tâches	Entretien de base
Déplacement du technicien	v
Enregistrement du nombre d'habitants et de la date de dernière vidange	v
Ouverture et nettoyage des couvercles	v
Inspection visuelle générale du produit et des éléments constituant la filière	v
Inspection de l'état des raccordements hydrauliques et de la conduite de ventilation.	v
Prélèvements d'eau et mesure du pH et taux d'oxygène dissous	v
Prélèvement de Xylit et contrôle visuel de la colonisation du média filtrant	v
Mesure de la hauteur du voile de boue et du chapeau dans la fosse toutes eaux	v
Vérification de l'écoulement dans le tuyau d'entrée et de la présence de boues, dégagement et nettoyage si nécessaire (accès à un point d'eau requis)	v
Nettoyage du ou des préfiltre(s)	v
Contrôle et scarification (si nécessaire) du média filtrant (xylit)	v
Vérification du bon fonctionnement du (des) système de distribution : basculement du basculeur rotatif, distribution équitable sur le média filtrant, horizontalité des bras. Nettoyage du système et réglage, si nécessaire	v
Contrôle du bon écoulement des eaux usées et leur bonne répartition sur le média filtrant	v
Vérification du libre passage d'air frais dans la conduite d'aération	v
Vérification du système d'alarme (si présent)	v
Vérification et nettoyage (si nécessaire) de la pompe de relevage	v
Explication à l'utilisateur de l'état de fonctionnement de la filière et des usages préconisés	v
Encodage du rapport de visite et prise de photos	v
Fréquence (à pleine charge)	1/an
Tarif € HT	
TVA	10 % 20 %
Tarif € TTC	

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes à cette offre.

Fait à le

Signature du client précédée
de la mention « lu et approuvé »:

 Validité de l'offre :

Signature Eloy Water:

v20200130

Annexe 2 : Règles de sécurité

Il est recommandé de réserver strictement toute intervention sur la filière – autre que ce que nous dénommons la « surveillance adaptée » dans nos contrats d'entretien – aux seuls techniciens certifiés par notre entreprise.

Prévention des risques

Pour le personnel intervenant sur les équipements, il est requis de porter des EPI (Équipements de Protection Individuels) adaptés aux travaux à exécuter.

Pour rappel et mémoire :

- Le port de **chaussures de protection** est obligatoire pour les travailleurs occupés à la manutention de pièces lourdes et dont la chute est de nature à blesser les pieds ;
- Le port de **gants de protection** est obligatoire pour les travailleurs manipulant des objets ou des produits ou matériaux tranchants, coupants, piquants, irritants, brûlants ou rugueux ;
- Le port de **lunettes de protection** est obligatoire pour les travailleurs exposés aux éclaboussures de substances dangereuses, aux projections de particules de travaux de sciage, de meulage et exposés aux radiations nuisibles lors des travaux de soudage ou de découpage ;
- Le port de **masques appropriés** est obligatoire lorsque l'air ambiant contient des poussières ou des substances nocives et dangereuses ;
- Le port de **protections auditives** individuelles est requis lors de l'utilisation d'engins bruyants.

En termes de sécurité, les principaux risques liés à une filière d'épuration sont définis ci-dessous.

Risques biologiques :

Les eaux usées et les boues contiennent des **bactéries** et des virus **pathogènes**.

Le contact direct des mains (et de toute autre partie du corps) avec de telles substances doit être évité dans la mesure du possible. Le port de **gants de travail** et de **vêtements adaptés** est requis. Aussi longtemps qu'une personne est en contact avec des eaux usées (même traitées) et qu'elle ne s'est pas lavé et désinfecté les mains, il est préférable qu'elle s'abstienne de boire, manger, fumer ou porter les mains à son visage.

En cas de contact avec les substances pathogènes, il faut **laver et désinfecter** les parties du corps souillées à l'aide de produits spécifiques et ne pas revêtir les vêtements souillés avant qu'ils n'aient été nettoyés et désinfectés.

Il est également recommandé de **laver et désinfecter** les outils et objets qui se sont trouvés en contact avec les substances pathogènes.

Dangers mécaniques :

Les filtres compacts eloy water sont livrés, en standard, avec des trappillons en béton. Ceux-ci sont utilisés à des fins de propreté, c'est-à-dire pour empêcher l'eau et la terre de pénétrer dans la cuve durant le stockage, le transport et le chantier.

Par la suite, il est nécessaire de remplacer ces couvercles par des tampons et éventuellement des rehausses adaptés aux charges environnantes : pour les charges roulantes de moins de 3,5 tonnes, classe de résistance B125 selon la norme NF EN 124-1. Ces accessoires sont disponibles en option chez eloy water.

Lors de toute intervention, les tampons définitifs ne doivent être laissés ouverts que durant le laps de temps nécessaire à celle-ci. Une fois l'intervention terminée, les tampons doivent être refermés et verrouillés.

En cas de trafic de véhicules supérieur à 3,5 tonnes ou en présence d'une hauteur de remblai supérieure à 80 cm, il est indispensable de prévoir et dimensionner une dalle de répartition de charges au-dessus de la (ou des) cuve(s).

Chaque dalle de répartition est à faire dimensionner par un bureau d'études spécialisé en stabilité.

Dangers liés aux gaz :

Certains gaz peuvent causer des malaises ou des asphyxies. Il est **interdit à une personne seule de descendre dans un ouvrage** contenant ou ayant contenu des eaux usées et, de façon générale, de descendre dans un ouvrage à atmosphère confinée.

Le cas échéant, la cuve doit être ventilée avant tout accès. Une **deuxième personne** doit se trouver sur place – à l'extérieur de l'ouvrage à atmosphère confinée – pendant toute la durée de l'intervention pour remonter l'intervenant en cas de malaise et donner l'alerte. La deuxième personne ne peut descendre dans l'ouvrage à atmosphère confinée sous aucun prétexte (idéalement la première personne devra être munie d'un harnais et du matériel nécessaire pour la sortir de la cuve).

guide de pose pour l'installateur

table des matières

II. Guide de pose pour l'installateur

1. Mise en œuvre et installation	21
1.1. Localisation	21
1.2. Conditions topographiques et d'évacuation	21
1.3. Transport	21
1.4. Manutention	22
1.5. Terrassement et mise en fouille	24
1.6. Remblaiement	30
1.7. Raccordement hydraulique	30
1.8. Ventilation	31
1.9. Aération du média filtrant	31
1.10. Indicateur de niveau	32
1.10.1. Installation du boîtier d'alarme	32
1.10.2. Raccordement électrique	32
1.10.3. Utilisation	32
1.11. Réglage du système de distribution	34
1.12. Mise en place du basculeur rotatif	34
1.13. Réglage du dispositif de répartition	34
1.14. Chambre d'échantillonnage	35
1.15. Montage des rehausses	35
1.16. Finition	36
1.17. Installation en présence de nappe phréatique	36
2. Mise en service	38
3. Foire aux questions	38

II. Guide de pose pour l'installateur

1. mise en œuvre et installation*

1.1. Localisation

Votre x-perco® C-90 doit être installée dans un endroit :

- en-dehors d'une zone de trafic de véhicules de plus de 3,5 T** ;
- non susceptible d'être inondé*** ;
- qui est accessible pour effectuer la vidange et l'entretien.

* Les images et illustrations du présent guide ne sont pas contractuelles.

** En cas de trafic de véhicules > 3,5 T, la mise en œuvre de votre x-perco doit intégrer impérativement une dalle de répartition de charges au-dessus de la cuve. Dans ces cas, il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études spécialisé ou de prendre contact avec eloy water.

*** En cas de présence d'eau significative dans le sol, il est conseillé de prévoir et de dimensionner soit une dalle de lestage au-dessus de la cuve, soit une dalle d'ancrage sous la cuve (voir chapitre 1.17). Dans ces cas, il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études spécialisé ou de prendre contact avec eloy water.

1.2. Conditions topographiques et d'évacuation

- Votre x-perco® C-90 est alimenté par une entrée haute. L'évacuation des eaux épurées s'opère par une sortie basse. La différence de niveau entre l'entrée de la fosse toutes eaux et la sortie de la cuve de traitement varie selon les modèles.
- Les problèmes liés à la nature du sol (présence de roche ou d'une nappe phréatique) sont abordés au point 1.5 du guide de pose pour l'installateur.
- L'apport d'un influent inadéquat peut perturber ou enrayer le processus épuratoire. Il faut éviter de rejeter dans l'unité des quantités importantes de substances nocives (bactéricides, eau de javel, solvants, pesticides, antibiotiques, hydrocarbures,...).
- En situation de relevage des eaux usées domestiques avant la filière d'assainissement x-perco® C-90, le débit appliqué sur celle-ci doit être de minimum Q24 et de maximum Q18. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'unité, nous demandons de travailler par alimentation régulière sous forme de bâchées réparties sur 24 heures.

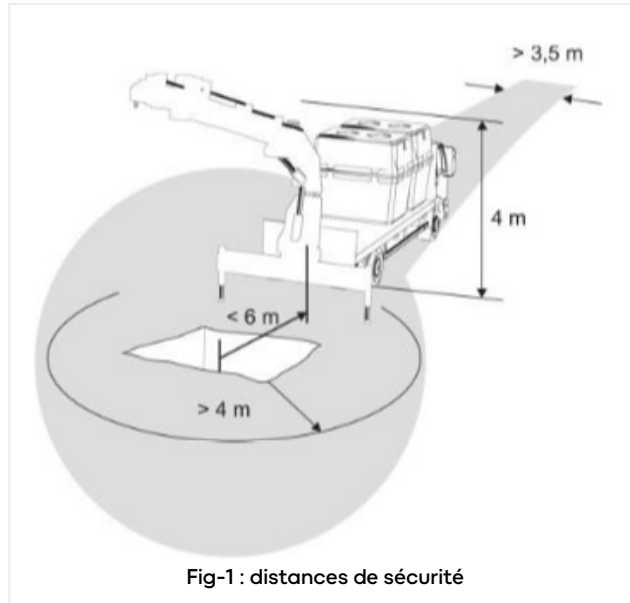
1.3. Transport

Les produits de la gamme x-perco® C-90 5 à 20 EH présentent les caractéristiques suivantes :

gamme	modèle EH	modèles cuves m³		volumes utiles fosse toutes eaux m²	xylit		dimensions extérieures mm						poids kg	
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	5	fosse toutes eaux	filtre	3,00	surface m²	hauteur m	fosse toutes eaux			filtre			fosse toutes eaux	filtre
							longueur	largeur	hauteur	longueur	largeur	hauteur		
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	10	6,5	4,0	5,25	2,98	0,90	2650	2250	1500	2240	1620	1500	3800	3100
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	15	8,0	6,5	6,89	4,99	0,90	2650	2250	1850	2650	2250	1500	4100	5750
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	20	10,0	2 x 4,0	9,35	2 x 2,98	0,90	2600	2380	2400	2240	1620	1500	5500	2 x 3100

✓ **En cas de mise en fouille directe (par le camion de livraison)**

Le camion doit pouvoir atteindre la fouille en toute sécurité par une voie d'accès carrossable (pour un véhicule de fort tonnage) présentant une largeur supérieure ou égale à 3,5 mètres.



Le passage du charroi nécessite une **hauteur libre** (dépourvue de tout obstacle) de **4,5 mètres**.

Les **abords** de la fouille seront complètement **dégagés sur une largeur de minimum 4 m** pour permettre la mise en place des béquilles de stabilité qui assurent l'équilibre statique du camion lors de la manutention de la cuve.

Il est à noter que la largeur du camion, lorsque ses béquilles sont entièrement déployées, avoisine les 7 m.

Afin de permettre à la grue du camion de manœuvrer aisément au **droit de la fouille**, les hauteurs libres suivantes sont nécessaires :

modèle de cuve	hauteur libre* m
C-90 4,0 M³	4,70
C-90 6,5 M³	5,20
C-90 8,0 M³	5,50
C-90 10,0 M³	6,1

* Calcul réalisé en tenant compte d'une hauteur de grue de 0,8 m et de rotor de 0,8. À adapter si besoin.

Le **déchargement** de la cuve s'effectue généralement par l'arrière du camion. Pour ce faire, la distance entre l'axe de la grue et l'axe de symétrie de la fouille sera de 6 mètres au maximum.

Remarque : **l'installateur est responsable des mesures de sécurité applicables à toutes les étapes de l'installation.**

remarque importante

Les travaux préparatoires doivent être complètement terminés avant l'arrivée du camion de livraison pour éviter tout surcoût dû à l'attente.

✓ **En cas de mise en fouille par une grue présente sur le site**

Il est fortement conseillé que les **abords** de la fouille soient complètement **dégagés sur une largeur de minimum 2 mètres** pour s'assurer de la stabilité du terrain lors de la manutention de la cuve.

1.4. Manutention

Étapes à respecter lors de la manutention des cuves :

- ✓ Enlever les sangles maintenant les cuves au camion.
- ✓ Déplier la grue et y accrocher les élingues ou les chaînes adaptées aux poids à transporter (voir le tableau récapitulatif page suivante).
- ✓ Veuillez utiliser quatre élingues réceptionnées par un organisme agréé et adaptées aux poids et aux dimensions de la grue (voir tableau ci-dessous). Celles-ci seront manipulées avec **un angle compris entre 60° et 90° (ou max 30° par rapport à la verticale) suivant la norme NRO12**, et ancrées aux 4 boucles prévues à cet effet (en même temps).



Fig-2 : manutention de cuve

En fonction du terrain, vous veillerez à choisir les élingues adaptées :

modèle de cuve	dimensions minimum des élingues m	charge à reprendre par élingue (t)		
		mise en fouille directe par le camion de livraison	déchargement par tractopelle sur terrain plat	déchargement par tractopelle sur terrain accidenté
C-90 4,0 M³	2,07	1,15	1,44	2,88
C-90 6,5 M³	2,37	2,15	3,30	6,60
C-90 8,0 M³	2,31	1,51	2,33	4,65
C-90 10,0 M³	2,00	2,54	3,90	7,8

De plus, veillez à utiliser des crochets adaptés :



modèle de cuve	A _{min} mm	A _{max} mm	B _{max} mm
C-90 4,0 M³	24	36	41
C-90 6,5 M³			
C-90 8,0 M³	30	45	58
C-90 10,0 M³			

- ✓ Poser la station parfaitement à l'horizontale. Une fois la cuve posée, vérifiez l'écart de planéité. Celui-ci ne doit pas être supérieur à 0,5%.

attention

Les modalités de transport et de manutention font l'objet de prescriptions particulières (voir ci-dessous pour les principales). Afin d'éviter tous risques, elles doivent respecter les **règles de sécurité** en vigueur.

Les principales mesures de sécurité sont les suivantes :

- Interdiction absolue de circuler sous la charge ;
- Utilisation d'une grue de manutention adaptée et réceptionnée par un organisme agréé ;
- Veiller à stabiliser le sol avant la pose de la cuve ;
- Poser la cuve de niveau ;
- Retirer les élingues/chaînes des crochets.

Stockage :

S'il s'avère nécessaire de stocker la cuve sur site avant la mise en fouille, il est indispensable qu'elle repose sur un support stable et horizontal et sur sa palette.

1.5. Terrassement et mise en fouille

- ✓ Les modalités de protection des opérateurs et des règles de sécurité doivent se faire conformément à la recommandation nationale, notamment pour les fouilles supérieures à 1,3 m.
- ✓ L'ensemble des démarches et études à la parcelle doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol.

attention — contraintes liées à la topographie et à la nature du terrain

Veuillez respecter les modalités de mise en œuvre particulière dans les situations suivantes :

Terrain en pente

L'assise du terrassement doit être réalisée dans le terrain naturel. On veillera à éviter l'installation dans un point bas du terrain. Si la cuve est installée sur un terrain en pente, la pression latérale du sol doit être compensée par un mur de soutènement. Ce mur, placé hors gel, sera érigé à au moins 50 cm du bord du réservoir et devra dépasser d'au moins 50 cm sous et de chaque côté de la cuve.

Sol imperméable

Dans le cas d'un sol à faible perméabilité ($K < 15$ mm/h), consultez un bureau d'étude qualifié afin de définir si l'infiltration du rejet est possible en sortie de l'x-perco® C-90 ou si le rejet doit avoir lieu impérativement dans un réseau hydrographique superficiel (exutoire).

Présence de nappe phréatique

Nos produits peuvent être installés dans les zones humides, ou en présence de nappes phréatiques. L'installation en présence d'une nappe phréatique peut se faire pour autant que la hauteur maximale de la nappe se situe en-dessous du fil d'eau de la fosse toutes eaux du produit installé.

En fonction du contexte local et du niveau de l'eau dans le sol, il peut être nécessaire d'avoir recours à une dalle de lestage au-dessus de la cuve (ou une dalle d'ancrage sous la cuve) si l'étude particulière réalisée par le maître d'œuvre le spécifie ou sur proposition de l'installateur (voir chapitre 1.17).

Zone inondable déclarée

Il est vivement déconseillé d'installer le système d'épuration dans une zone inondable déclarée (Plan Local d'Urbanisme, carte d'aptitude des sols, délibération par la collectivité locale, etc.). Le cas échéant, consultez un bureau d'étude qualifié qui définira les prescriptions particulières pour la mise en œuvre.

- ✓ Terrasser la fouille : les dimensions théoriques adéquates sont reprises dans le tableau ci-dessous (hors chambre d'échantillonnage et poste de relevage éventuel).

gamme	dimensions théoriques des fouilles				
	longueur cm	largeur cm	hauteur de la cuve cm	recouvrement cm	hauteur lit de pose cm
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	365	325	150	0-80	10-20
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	640	fosse toutes eaux : 325 filtre : 260	150	0-80	10-20
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	680	fosse toutes eaux : 325 filtre : 325	fosse toutes eaux : 185 filtre : 150	0-80	10-20
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	630	fosse toutes eaux : 340 filtre : 475	fosse toutes eaux : 240 filtre : 150	0-80	10-20

- ✓ **Remarque** - les pentes minimales suivantes doivent être respectées :

- **2% de pente** descendante pour les tuyaux hydrauliques ;
- **1% de pente** ascendante pour les tuyaux de ventilation et d'aération.

attention

Les cuves doivent être enterrées conformément à la norme EN 12566-3 +A2 ou assimilées enterrées (par exemple : création de la pose enterrée avec remblai et mur de soutènement).

Il est indispensable de réaliser une assise stable, portante et parfaitement horizontale sous la cuve. D'une épaisseur de 10-20 cm, cette couche de sable fin (en sol sec) doit également être soigneusement compactée. Il se peut dans certains cas que la nature du sol en place ait une portance adéquate et suffisante pour poser le produit à même le sol sans lit de pose spécifique. Dans ce cas, consultez un bureau d'étude qualifié en étude à la parcelle pour assainissement non collectif qui confirmera la compatibilité du sol à recevoir l'ouvrage. Un compactage préventif pourra être effectué pour parfaire la stabilité du sol.

Comme mentionné sur les schémas ci-après, il est conseillé de garder un espace suffisant (en théorie 50 cm mais nous conseillons 20 à 30 cm minimum) entre les cuves et entre la cuve et les parois de la fouille. **Ces schémas ne sont cependant pas contractuels** et la disposition des cuves les unes par rapport aux autres peut être adaptée en fonction de l'espace disponible (pose en L ou en U). Toutefois, il est à noter que les différences de niveaux minimum entre plusieurs cuves doivent être respectées.

Les enveloppes des produits de la gamme x-perco® C-90 sont dimensionnés pour supporter une hauteur maximale de remblai de 80 cm additionnée d'une charge de véhicules légers (B125). Si ces conditions ne sont pas respectées, il est indispensable de réaliser une dalle de répartition.

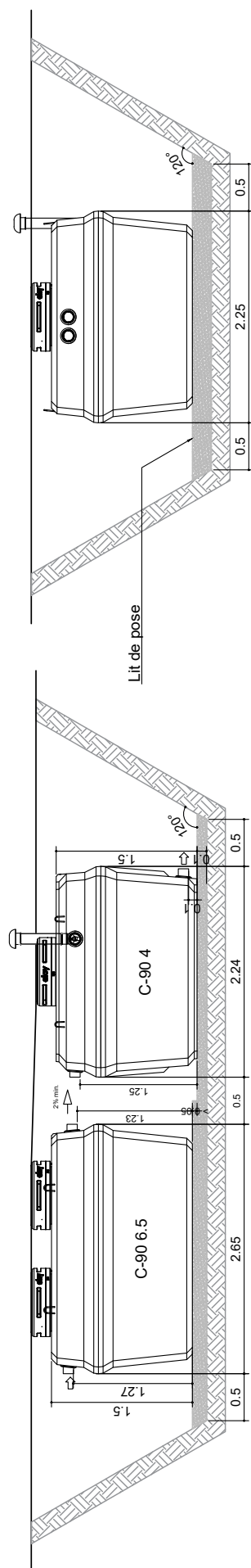
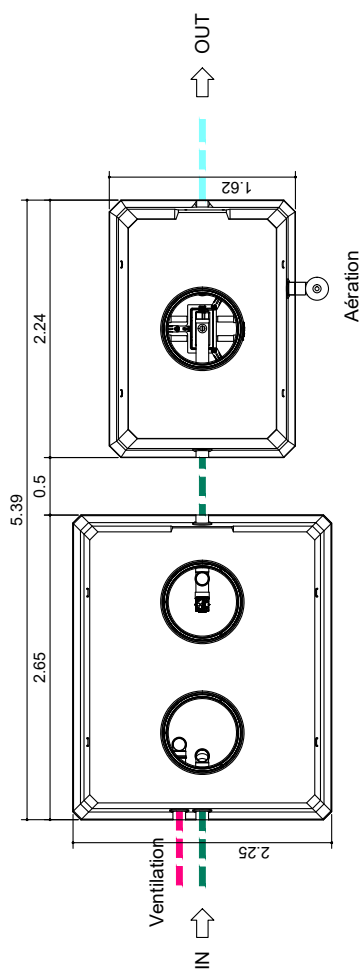
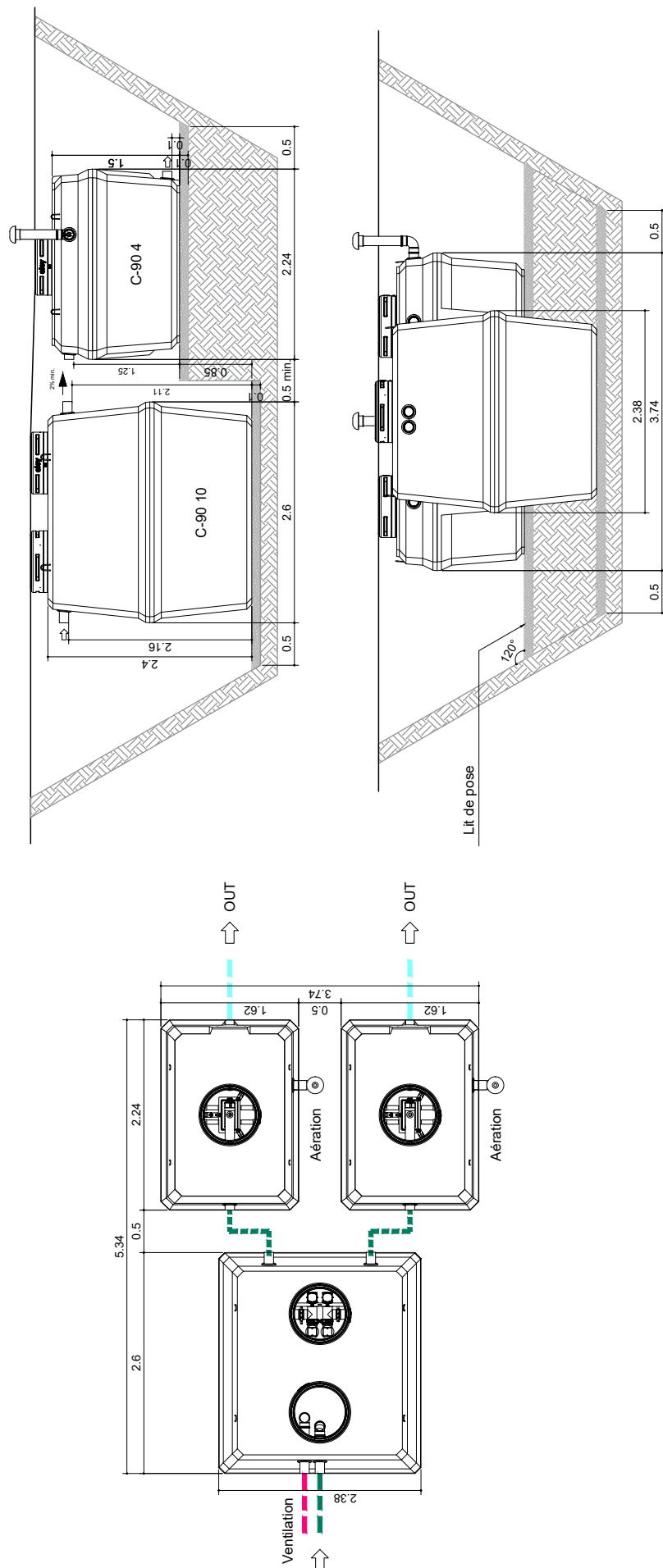


Fig-4 : x-perco® C-90 10 EH bicuве (6,5 m³)



1.6. Remblaiement

- ✓ Réaliser un remblai jusqu'au **niveau de raccordement** à l'aide d'un matériau d'une granulométrie de 0 – 56 mm (sable, concassé, grain de riz, ...) ou avec le sol en place pour autant qu'il ne comporte pas d'élément risquant d'endommager les cuves et qu'il soit suffisamment meuble.
- ✓ L'utilisation d'un sable stabilisé au ciment est conseillée mais pas obligatoire.
- ✓ Exécuter un **compactage soigneux** (par paliers de 50 cm). Un remblai mal compacté pourrait entraîner une fissuration de la paroi de la cuve. Il est recommandé de ne pas réaliser le compactage avec un engin mécanique lourd (rouleau compresseur, pelle de forte capacité...).



Fig-7 : remblaiement

1.7. Raccordement hydraulique

Des mentions IN (entrée) et OUT (sortie) spécifient le sens de passage des eaux (trajet hydraulique). L'entrée et la sortie seront raccordées par emboîtement avec des canalisations PVC ou autres, d'un diamètre 110 mm.

La sortie du filtre est équipée d'un bouchon rouge. Pour permettre son raccordement hydraulique, il est indispensable de le retirer au préalable.

Des précautions particulières seront prises pour assurer une parfaite stabilité de la zone de remblai au droit des canalisations d'entrée et de sortie. L'idéal est d'enrober les canalisations dans un sable stabilisé au ciment à raison de minimum 50 kg/m³. Il est impératif qu'elles soient parfaitement maintenues en place afin d'éviter toute déformation ultérieure, imputable à un tassement du sol.

Si la topographie des lieux ne permet pas de respecter une pente constante, il est préférable d'utiliser le relief existant en privilégiant la pente en amont de l'unité. Pour faciliter la circulation de l'influent, une pente de 2% est nécessaire, tandis que l'effluent traité peut se satisfaire d'une pente moindre.

À noter qu'il est préférable de placer provisoirement les couvercles sur les trous d'homme de la/des cuve(s) durant la mise en œuvre afin d'éviter que le remblai ne pénètre à l'intérieur de la cuve.

Une fois le raccordement terminé, vérifiez l'étanchéité.

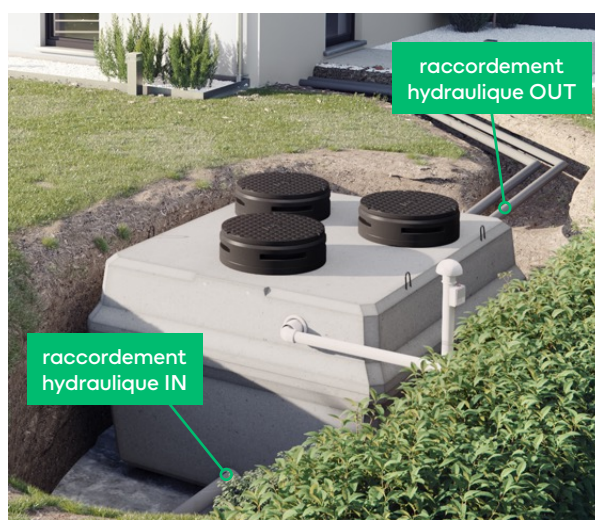


Fig-8 : raccordement hydraulique
modèle 5 EH monocuve 6,5 m³

1.8. Ventilation

La décantation des matières brutes, opérée dans la fosse toutes eaux (premier compartiment) de l'x-perco® C-90 s'effectue avec des bactéries anaérobies (qui n'ont pas besoin d'oxygène pour se développer). Ce phénomène implique un dégagement de méthane, de gaz carbonique et d'hydrogène sulfuré qui, combiné à des émanations d'acides gras volatils, peut provoquer des odeurs. Ces gaz lourds doivent absolument être évacués dans l'atmosphère. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de ventiler correctement la fosse toutes eaux.

Le compartiment fosse, contenant, entre autre, le stockage des boues doit être muni d'un système de ventilation (extraction des gaz produits) d'un diamètre minimum de 110 mm.

Cette ventilation doit être placée à minimum 0,4 m au-dessus du faitage du toit – à une distance horizontale minimum de 1 m de tout ouvrant ou toute autre ventilation et dans une zone dégagée (absence de végétation ou autre obstacle au vent) afin de subir une bonne prise au vent.

L'installation de cette ventilation doit être en montée constante jusqu'à la toiture en limitant le nombre de coudes (max 6) et le rayon de courbure (max 45°). Elle sera munie d'un chapeau ou d'un extracteur statique ou éolien afin d'éviter une obstruction accidentelle.

Ce système de ventilation doit être séparé du circuit des eaux épurées et des eaux pluviales.



Fig-9 : exemple de ventilation haute

Ce tuyau est repris sur la fosse toutes eaux, à côté de l'entrée des eaux usées (IN) et est identifié via un flocage « V ou VEN ou VENT ».

attention

L'absence d'une ventilation de votre x-perco® C-90 peut entraîner des nuisances olfactives couplées à une dégradation importante au niveau de l'enveloppe béton, des rehausses béton et des trappillons en fonte par attaque biogène.

1.9. Aération du média filtrant

Le compartiment filtre, contenant, entre autre, le média filtrant et l'épuration biologique, doit être approvisionné en air frais (apport d'oxygène) par un tuyau de diamètre 110 mm sortant de minimum 20 cm du sol dans une zone dégagée (absence de végétation ou autre obstacle au vent).

Cette aération devra être installée dans une zone non carrossable à une distance maximale de 5 m du compartiment filtre. Elle devra également être installée avec un nombre réduit de coude de max 45° de courbure.

Une différence de hauteur de minimum 3 m et une distance horizontale de minimum 5 m doivent être présentes entre les niveaux de ventilation et aération afin de créer le tirage d'air à travers la station.

Pour ce faire, eloy water met à disposition dans le filtre :

✓ Pour les x-perco® C-90 mono ou bicuves :

- Un coude C-90 Ø 110 mm FF
- Un chapeau Ø 110 mm

✓ Pour les x-perco® C-90 tricuves :

- Deux coudes C-90 Ø 110 mm FF
- Deux chapeaux Ø 110 mm

En fonction de la configuration de votre installation, utilisez des longueurs de tuyau PVC Ø 110 mm adaptées entre votre station et le coude du dispositif d'aération et entre ce coude et le chapeau de ventilation.

Veillez à respecter une pente ascendante de minimum 2% entre votre filtre compact et le coude afin de permettre l'écoulement de l'eau éventuellement accumulée par condensation.

L'air est directement prélevé du milieu extérieur et est distribué à travers le média en passant par les perforations du tuyau de sortie de l'effluent.

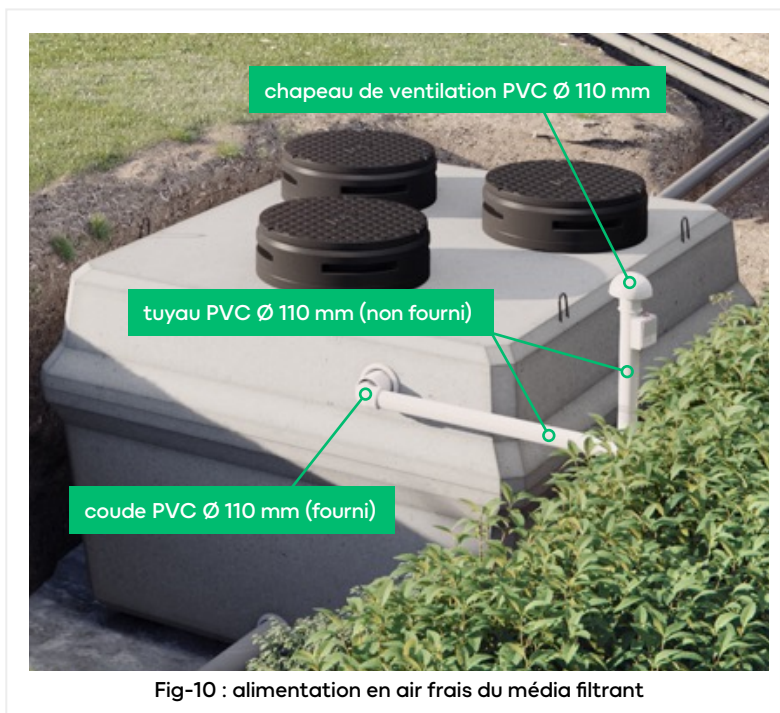


Fig-10 : alimentation en air frais du média filtrant

1.10. Indicateur de niveau

Un indicateur de niveau permet de mettre en évidence un éventuel colmatage du tuyau de sortie. Cet indicateur est composé d'une sonde de détection d'eau reliée à un boîtier d'alarme par un câble électrique.

Le boîtier d'alarme peut être installé à l'intérieur ou à l'extérieur (distance maximale 20 m). Si possible, essayer de positionner ce boîtier dans un endroit de passage (garage, cave,...) car ce dernier est muni d'un témoin lumineux (LED) de couleur rouge qui, lorsqu'il est allumé, signale à l'utilisateur un défaut de fonctionnement de votre filtre compact.

Prévoyez également un gainage afin de protéger le câble de l'alarme s'il doit être enterré.

Pour raccorder cette sonde à son boîtier d'alarme, veuillez prendre connaissance du manuel d'installation disponible à l'intérieur du boîtier d'alarme ainsi que ci-dessous.

Pour plus de facilités au montage, il est fortement conseillé de réaliser les opérations décrites dans le manuel d'installation avant de remblayer totalement la cuve.

1.10.1. Installation du boîtier d'alarme

Le boîtier d'alarme peut être placé sur un mur (extérieur ou intérieur) ou sur le tuyau d'aération du média filtrant. Dans tous les cas, le boîtier d'alarme doit être positionné de façon visible, car ce dernier est muni d'un témoin lumineux (LED) de couleur rouge qui, lorsqu'il est allumé, signale à l'utilisateur un défaut de fonctionnement de votre filtre compact.

- Pour le fixer sur un mur, utilisez les deux chevilles et les deux vis Ø 4 x 40 mm fournies avec le boîtier et utilisez les emplacements prévus.
- Pour fixer le boîtier au tuyau d'aération du filtre compact, retirez la pile et faites une réservation de Ø 7 mm au centre du boîtier. Ensuite, insérez la vis Ø 7 mm à travers cette réservation et fixez-y le collier de fixation (fourni). N'oubliez pas de remettre la pile avant de refermer votre boîtier.

1.10.2. Raccordement électrique

Une sonde de détection d'eau est préalablement installée par eloy water dans votre filtre compact. Le câble électrique de cette sonde est accessible par le trou d'homme du filtre de votre filtre compact (à côté du basculeur rotatif). Celui-ci peut être tiré jusqu'à votre boîtier d'alarme via la rehausse ou la tuyauterie d'aération. Attention, si une partie de votre câble devait être enterrée, il est indispensable d'utiliser une gaine de protection.

Le câble électrique doit être connecté au bornier prévu à cet effet dans le boîtier d'alarme, le fil rouge avec le fil blanc et le fil vert avec le fil jaune. Pour vérifier que votre installation est conforme, retirez le flotteur de son fourreau via son câble d'alimentation et placez-le en position haute. Le boîtier doit émettre un son et déclencher une LED lumineuse. Si ce n'est pas cas, vérifiez vos branchements électriques et si le problème persiste, contactez le service après-vente d'eloy water : support@eloywater.com.

1.10.3. Utilisation

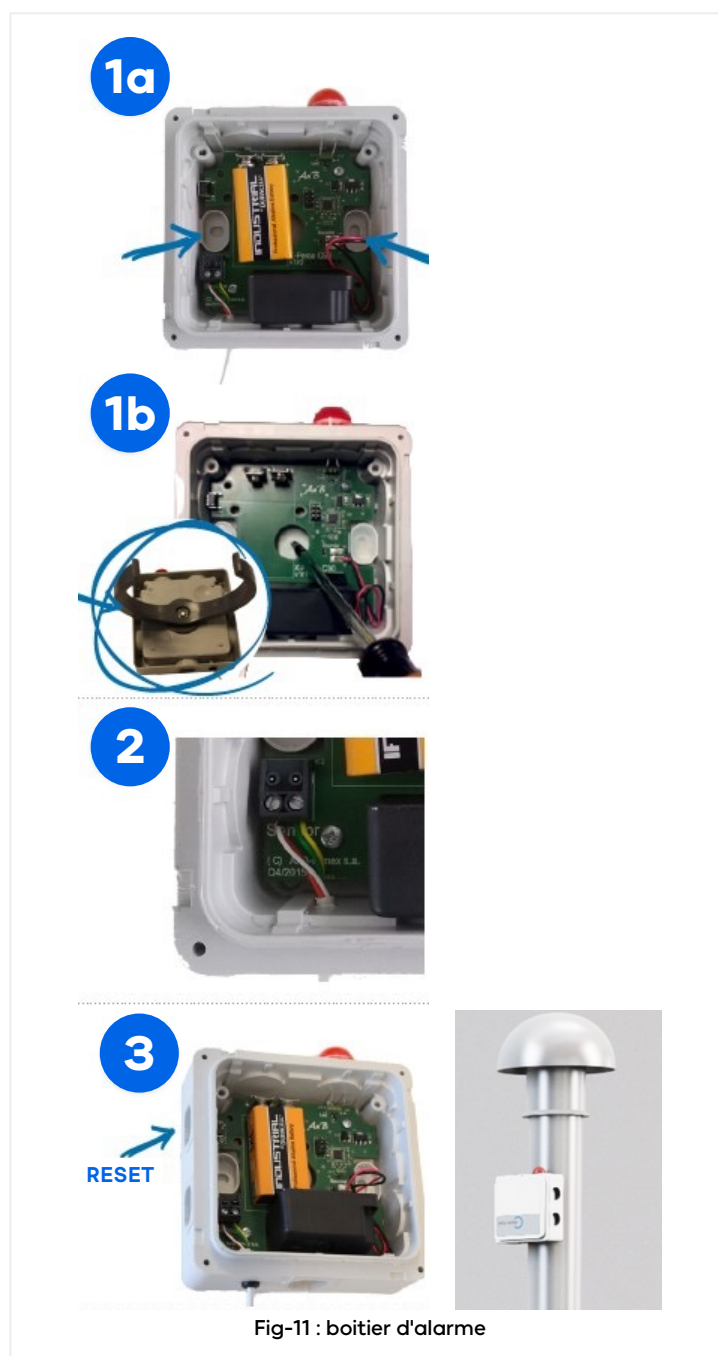
Une sonde de détection est plongée au fond du média filtrant. En cas de montée anormale des eaux, la sonde envoie un signal vers le boîtier d'alarme qui émet alors un son et déclenche une LED lumineuse. À noter que la fréquence du signal sonore diminue avec le temps.

Lorsque le flotteur est levé, l'alarme sonne 6 fois toutes les 12 secondes.

La durée de l'alarme est de 1 seconde. La LED rouge clignote pendant ce même laps de temps. Ensuite l'alarme retentit (pendant 1 seconde) au bout de 140 minutes (2h20). Ce cycle se répète sans fin tant que le flotteur est levé.

En cas de doute sur la hauteur de l'eau dans la cuve, appuyez 2 à 3 secondes sur le bouton « Reset ». Si l'alarme se déclenche, cela signifie un niveau d'eau anormalement haut. Si ce n'est pas le cas, votre filtre compact fonctionne correctement.

En cas d'alarme, il est possible de s'acquitter du signal lumineux et du buzzer en appuyant une fois sur le bouton « Reset ». Contactez alors le service après-vente d'eloy water : support@eloywater.com.



1.11. Réglage du système de distribution

Afin de faciliter le réglage du système de distribution, nous vous conseillons vivement de le faire avant la mise en place des rehausses.

Le réglage se fait par l'accès situé au-dessus des basculeurs rotatifs.

À l'aide du niveau à bulle placé sur le bac récepteur, il est indispensable de placer le système de distribution parfaitement à l'horizontal. Pour ce faire, veuillez utiliser les 3 vis de réglages prévues à cet effet, soit en les manipulant directement via le volant, soit à l'aide de la clef type fontainier fournie avec le produit.

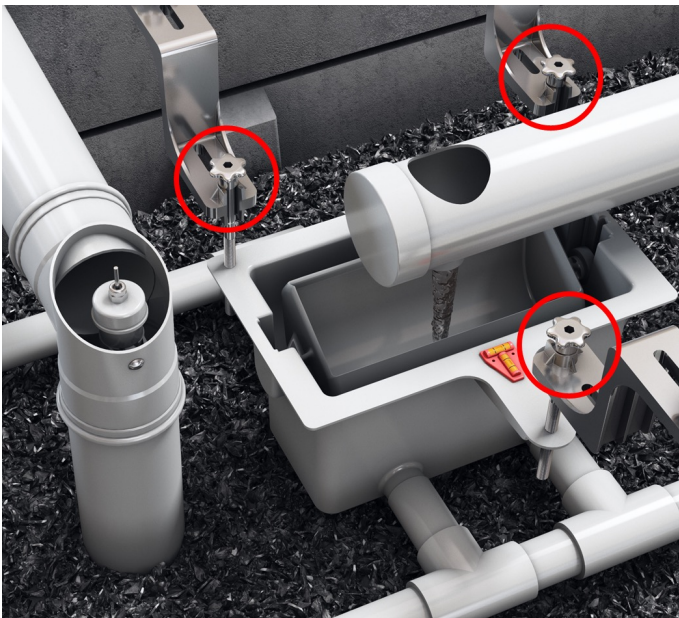


Fig-12 : vis de réglage du système de distribution

1.12. Mise en place du basculeur rotatif

Le système de distribution à basculeur rotatif arrive préablement monté dans le bac récepteur. Un détrompeur est néanmoins présent pour éviter tout mauvais montage.

1.13. Réglage du dispositif de répartition

Un dispositif de répartition est prévu dans la fosse toutes eaux si celui-ci est suivi de :

- deux cuves de traitement ;
- d'un filtre 6,5 m³.

Celui-ci se compose de deux té situés juste derrière deux préfiltres, de deux brides de réglage et de tuyauteries d'évacuation vers les filtres.

modèle	nombre de cuves	modèle de cuve C-90 (m³)		nombre de dispositifs de répartition
		fosse toutes eaux	filtre	
X-PERCO® C-90 5 EH MONOCUVE	1	6,5		0
X-PERCO® C-90 10 EH BICUVE	2	6,5	4,0	0
X-PERCO® C-90 15 EH BICUVE	2	8,0	6,5	1
X-PERCO® C-90 20 EH TRICUVE	3	10,0	2 x 4,0	1

Lorsqu'ils sont installés, les dispositifs de répartition sont accessibles au niveau du second trou d'homme des fosses toutes eaux.

Les réglages peuvent se faire par le dessus de la cuve au moyen de la clef de fontainier fournie dans le filtre de votre x-perco® C-90.

Le principe de fonctionnement est le suivant : ajuster le fil d'eau à l'intérieur du collecteur PVC en faisant tourner les dispositifs d'ajustage à passage excentriques. Pour ce faire, il suffit de mettre un niveau à bulles sur les couronnes extérieures perforées et faire tourner l'un des deux dispositifs à l'aide de la clef de fontainier jusqu'à être de niveau.

Attention, après avoir remblayé complètement et rempli d'eau votre station, il est indispensable de vérifier à nouveau l'horizontalité de votre dispositif. Si nécessaire, réajustez votre réglage en suivant la même procédure.

Afin de s'assurer de la justesse de son réglage, les débits sont à contrôler en vérifiant le nombre de basculement par dispositif de distribution sur une minute. S'ils ne sont pas égaux, vérifiez votre réglage.

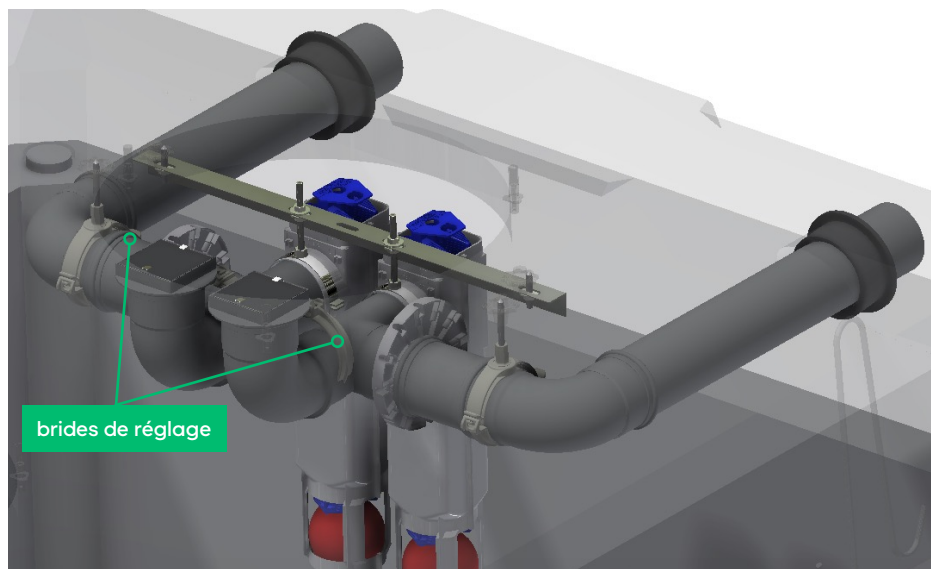


Fig-13 : dispositif de répartition

1.14. Chambre d'échantillonnage

La chambre d'échantillonnage, conforme aux prescriptions de l'annexe 3 de l'AGW du 1/12/2016, doit être installée en aval du dernier élément de traitement de la filière.

Cette chambre de contrôle doit répondre aux exigences suivantes :

- permettre le prélèvement aisé d'échantillons représentatifs de l'effluent traité ;
- être placée à un endroit offrant toute garantie quant à la quantité et la qualité des eaux prélevées sans risque de contamination par des MES provenant de l'environnement immédiat du point de prélèvement ;
- être facilement accessible et repérée sur le site ;
- être posée à une distance n'excédant pas 2 mètres après le filtre x-perco® C-90 ;
- permettre le prélèvement direct sous la conduite d'entrée des eaux dans ladite chambre de visite.

Les prélèvements doivent pouvoir se faire directement via le regard en y insérant la canne d'échantillonnage et son flacon de collecte.

1.15. Montage des rehausses

En option, des rehausses adaptées en polyéthylène de 620 mm de diamètre (600 mm intérieur) assureront la liaison entre les regards d'accès et le niveau supérieur du remblai qui recouvrira la dalle de couverture de la cuve. Les rehausses que nous fournissons font 20 cm de hauteur et doivent être installées avec un joint et fixées mécaniquement sur la cuve afin d'assurer une parfaite étanchéité. Ces joints et visserie sont livrés avec nos cuves C-90. Ces rehausses sont conçues pour permettre d'accueillir des extensions de rehausses supplémentaires recoupables tous les 10 cm. Celles-ci seront fermées à l'aide de couvercles. Ces rehausses et couvercles doivent être adaptés aux charges spécifiques en fonction des besoins.

Ces accessoires en polyéthylène eloy water supportent une charge ponctuelle accidentelle de 250 kg.

Lorsque la hauteur de remblai est supérieure à 50 cm, nous conseillons vivement de poser au-dessus des regards d'accès au(x) préfiltre(s) et au(x) dispositif(s) de distribution(s), des rehausses béton ou polyéthylène de section carrée de 800 x 800, circulaire de diamètre 800 mm (disponibles en option auprès d'eloy water), afin de permettre l'entretien de votre filtre compact.

1.16. Finition

- ✓ Positionner les trappillons sur les rehausses et les fermer à l'aide de la visserie récupérée sur les trappillons.
- ✓ Continuer le remblai à l'aide d'un matériau de granulométrie compris entre 0 et 6 mm (sable, petit gravillon concassé, ...) jusqu'à la base des rehausses (cuve entièrement couverte).
- ✓ Terminer avec de la terre végétale, ou la terre extraite. **La hauteur des terres** au-dessus des ouvertures de la cuve ou des cuves ne peut pas dépasser 80 cm, soit une charge statique de +/- 1440 kg/m².

attention

Hauteur de recouvrement :

Si un recouvrement de terre supérieur à 80 cm est nécessaire, il est impératif de prévoir une dalle de répartition en béton armé au-dessus de la cuve. La dalle de répartition fera l'objet d'une étude complémentaire le cas échéant.

Pour une hauteur de remblai entre 0 et 50 cm, utilisez des rehausses circulaires d'un diamètre de 620 mm (suivant le type de trou d'homme présent sur la cuve) afin de garantir un accès aisé aux composants de votre station. Pour une hauteur comprise entre 50 et 80 cm, utilisez des rehausses carrées 800 x 800 mm, circulaire d'un diamètre de 800 mm. En aucun cas il ne faut utiliser des rehausses de dimensions inférieures à celles mentionnées ci-dessus sous peine de ne pas pouvoir remplacer d'éventuelles pièces ou le massif filtrant.

Circulation de véhicule :

En cas de trafic de véhicules < 3,5 T, il est impératif de prévoir un remblai de 30 cm minimum au-dessus de la cuve.

En cas de trafic de véhicules > 3,5 T, il est impératif de prévoir un remblai à l'aide de sable stabilisé et une dalle de répartition en béton armé au-dessus de la cuve, cette dalle portera sur le sable stabilisé et sera équipée des regards de visite adéquats.

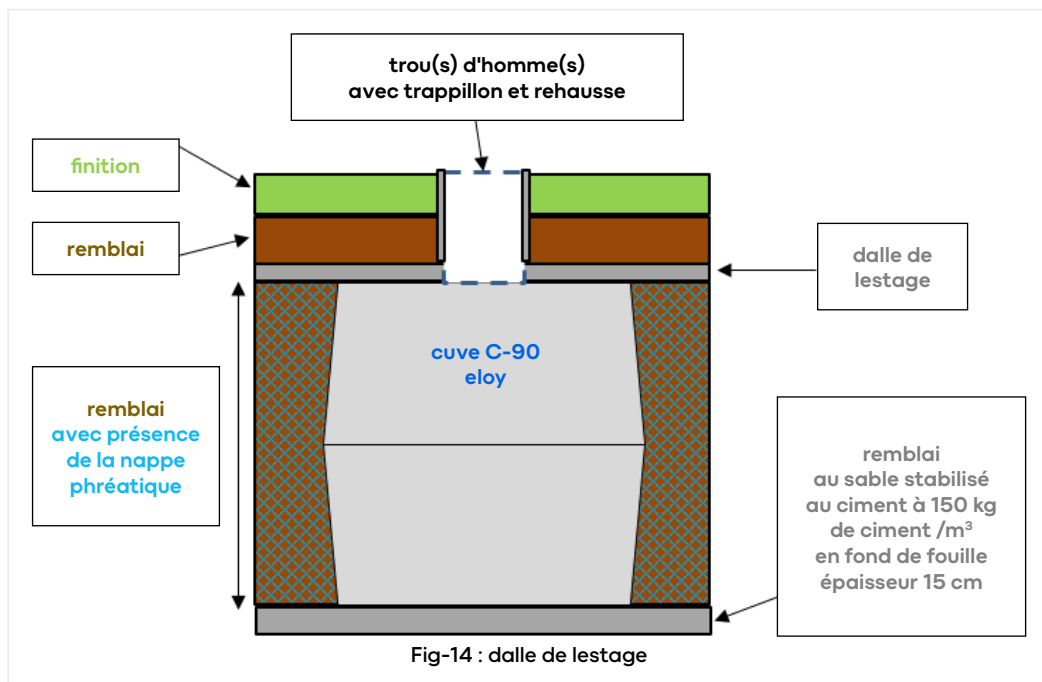
Consultez un bureau d'étude qualifié qui définira les prescriptions particulières en fonction de la disposition des lieux et du tonnage théorique des véhicules amenés à circuler au droit de l'unité.

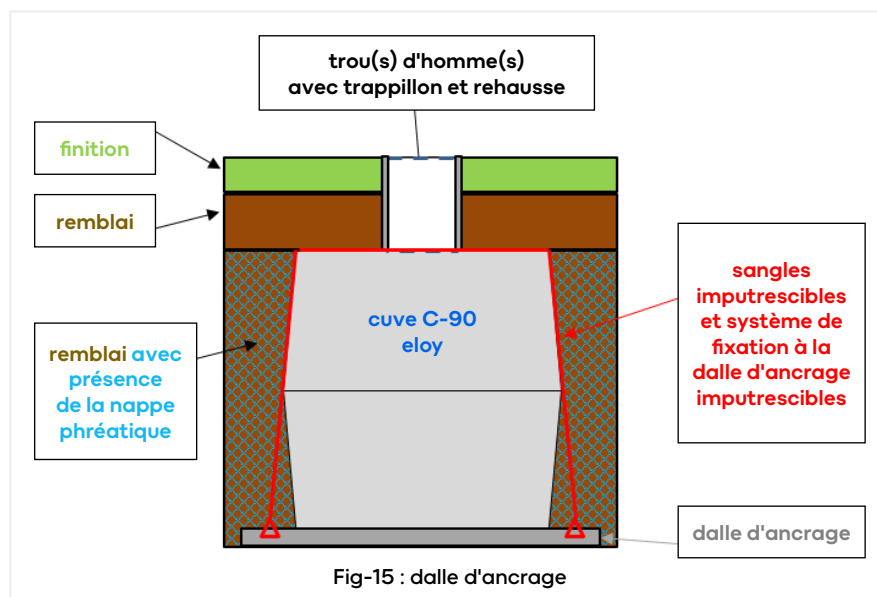
Précaution avant remplissage :

La résistance structurelle des cuves C-90 a été étudiée pour permettre de les remblayer avant de les remplir en eau. Une cuve non remblayée et remplie d'eau pourrait se fissurer, voire, le cas échéant, éclater. Il est donc interdit de remplir une cuve d'eau, même à mi-hauteur, tant qu'elle n'est pas remblayée sur tout son pourtour et jusqu'au niveau du couvercle.

1.17. Installation en présence de nappe phréatique

En fonction du contexte local et du niveau de l'eau et/ou remontée de nappe dans le sol, il peut être nécessaire d'avoir recours soit à une dalle d'ancrage en-dessous de la cuve, soit à une dalle de lestage au-dessus de la cuve. Seule une étude particulière réalisée par le maître d'œuvre peut spécifier cette préconisation technique ou sur proposition de l'installateur au moment de la réalisation de la fouille.





Le remblaiement peut être réalisé tel que mentionné aux chapitres 1.6 et 1.16.

Les tableaux ci-dessous reprennent les hauteurs d'eau admissibles dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve (lorsque celle-ci est vide) par rapport au niveau de pose et par rapport au terrain naturel en fonction de la hauteur de remblai sur le couvercle.

Remarque : en cas d'installation dans une zone inondable, voir le chapitre 1.5.

Cuve avec un trou d'homme :

	hauteur d'eau admissible dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve <u>par rapport au terrain naturel</u>				
	hauteur de remblai sur le couvercle (18 kN/m³)				
cuves avec 1 trou d'homme	0 cm	20 cm	40 cm	60 cm	80 cm
C-90 4,0 M³	- 25 cm	- 42 cm	- 67 cm	- 77 cm	- 87 cm

Cuve avec deux trous d'homme :

	hauteur d'eau admissible dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve <u>par rapport au terrain naturel</u>				
	hauteur de remblai sur le couvercle (18 kN/m³)				
cuves avec deux trous d'homme	0 cm	20 cm	40 cm	60 cm	80 cm
C-90 6,5 M³	- 33 cm	- 58 cm	- 68 cm	- 76 cm	- 84 cm
C-90 8,0 M³	- 80 cm	- 88 cm	- 96 cm	- 105 cm	- 112 cm
C-90 10,0 M³	- 124 cm	- 129 cm	- 134 cm	- 139 cm	- 144 cm

Cuve avec trois trous d'homme :

	hauteur d'eau admissible dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve <u>par rapport au terrain naturel</u>				
	hauteur de remblai sur le couvercle (18 kN/m³)				
cuves avec trois trous d'homme	0 cm	20 cm	40 cm	60 cm	80 cm
C-90 6,5 M³	- 45 cm	- 66 cm	- 72 cm	- 78 cm	- 84 cm

En cas de risque de flottaison, consultez eloy water ou un bureau d'étude qualifié pour le dimensionnement de la dalle d'ancrage ou de lestage.

attention

La hauteur de la nappe doit se situer en-dessous du fil d'eau de la fosse toutes eaux du produit installé.

2. mise en service

La mise en service de votre x-perco® C-90 est réalisée par votre installateur. Dans la foulée de celle-ci, la visite d'un technicien eloy water est conseillée.

Les différentes étapes de démarrage sont les suivantes :

attention — seulement lorsque le filtre compact est remblayé et raccordé

1. Les éventuelles crasses (terres, cailloux, ...) accumulées dans le système de distribution sont nettoyées. Aucun élément ne doit pouvoir être évacué vers les bras de dispersion.
2. La fosse toutes eaux du filtre compact est rempli d'eau claire en ouvrant un robinet dans la maison ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage. **Attention, en aucun cas vous ne devez remplir votre filtre.**
3. Une fois que l'eau sort de la fosse toutes eaux vers la ou les chambres de traitement, les systèmes de distribution et le dispositif de répartition (le cas échéant) seront **vérifiés à nouveau**. S'ils n'étaient plus de niveau, recommencez les procédures de réglages (chapitre 1.11 et 1.13).
4. Les débits en sortie du dispositif de répartition sont contrôlés et équivalents.
5. Votre système de distribution se remplit et bascule correctement. Le basculeur rotatif bascule automatiquement dès que son point de gravité est atteint. Si le basculement n'a pas lieu, vérifiez à nouveau l'horizontalité de votre dispositif de répartition.
6. Le tuyau d'arrivée et le tuyau d'évacuation sont correctement installés.
7. Votre indicateur de niveau est correctement raccordé.
8. **Votre station est désormais en fonctionnement !**

Une période de 3 à 4 semaines peut-être nécessaire à l'établissement de la biomasse (mise en régime) garantissant un fonctionnement optimal de la filière d'assainissement.

Après avoir correctement mis en service la filière, il est obligatoire de remettre au client final le guide d'utilisation, le manuel de l'indicateur de niveau, le certificat de garantie, la carte d'identité du produit ainsi que la clef de fontainier.

3. foire aux questions

Généralités sur votre x-perco® C-90

— Qu'est-ce qu'un filtre compact ?

Le filtre compact est une solution d'assainissement des eaux usées basée sur le principe de filtration biologique, c'est-à-dire que le traitement est assuré par une population de bactéries aérobies développées sur un massif filtrant.

— Qu'est-ce que le xylit ?

Le xylit est une fibre carbonée dérivée du bois et emprisonnée dans le lignite depuis des millions d'années. Cette matière fibreuse carbonée montre d'excellentes capacités d'épuration du fait notamment d'un nombre élevé d'éléments polarisés qui fixent les nutriments, oligo-éléments et polluants.

— Votre filtre compact x-perco® C-90 est-il agréé ?

eloy water dispose de plusieurs certifications dont l'europpenne et l'agrément en Région Wallonne et en France.

— Quel est l'impact visuel de mon filtre compact x-perco® C-90 sur ma propriété ?

Il s'agit d'un système complètement enterré qui présente donc un impact négligeable.

Mise en œuvre et installation

— Quelles sont les prescriptions de pose à respecter pour la ventilation de ma fosse toutes eaux ?

Le volume de stockage des boues doit être muni d'un système de ventilation d'un diamètre minimum de **80 mm**, séparé du circuit des eaux épurées et des eaux pluviales et placé à une hauteur suffisante pour éviter les nuisances olfactives (voir chapitre 1.8 du guide de pose pour l'installateur).

— Puis-je installer mon filtre compact hors sol ?

Non. La ou les cuve(s) n'a/ont pas été conçue(s) pour être installée(s) hors sol.

— Puis-je installer mon filtre compact à moitié enterré ?

Oui, à condition de taluter l'entière du pourtour de la/des cuve(s) et de recouvrir son/leur couvercle de minimum 20 cm afin de garantir qu'il n'y ait aucun risque de gel.

— Peut-on raccorder les eaux de pluie à ma filière d'assainissement ?

Non. Les eaux pluviales ne transitent en aucun cas par la filière.

— Quelle disposition faut-il prendre afin de permettre le passage de véhicules au-dessus de ma cuve ?

Les cuves ont été dimensionnées pour reprendre des charges de trafic léger B125 (max 3,5 T) lorsqu'elles sont remblayées avec min. 30 cm de remblai. S'assurer que des engins lourds ne puissent transiter à proximité ou au-dessus des cuves en apposant un panneau de limitation de tonnage type B13. En cas de charroi plus lourd, il est conseillé de consulter un bureau d'étude en stabilité pour étudier une dalle de répartition de charges au-dessus de la (des) cuve(s).

- **Quel type de rehausses utiliser en fonction de ma hauteur de remblai ?**
Pour une hauteur de remblai entre 0 et 50 cm, utilisez des rehausses circulaires d'un diamètre de 620 mm (suivant le type de trou d'homme présent sur la cuve) afin de garantir un accès aisé aux composants de votre station. Pour une hauteur comprise entre 50 et 80 cm, utilisez des rehausses carrées 800 x 800 mm, circulaire d'un diamètre de 800 mm. En aucun cas il ne faut utiliser des rehausses de dimensions inférieures à celles mentionnées ci-dessus sous peine de ne pas pouvoir remplacer d'éventuelles pièces ou le massif filtrant.
- **Je rejette mes effluents dans des drains, comment les protéger ?**
Réaliser un entretien régulier de la station et ne pas oublier la ventilation de ces derniers.
- **Il y a de l'eau dans la fouille lors du placement de ma station, que faire ?**
Voir conditions de pose en présence de nappe phréatique (chapitre 1.17).
- **Quel est le diamètre de mes gaines de protection ?**
Il est recommandé d'utiliser des gaines de protection d'un diamètre minimum de 63 mm.

Utilisation et entretien

- **L'entretien est-il obligatoire ?**
Oui, le contrat d'entretien est imposé par la Région Wallonne. Veuillez vous référer au chapitre 3.2 du guide de l'utilisateur.
- **Que se passera-t-il si je n'entretiens pas mon filtre compact ?**
Vous vous exposerez à des problèmes techniques récurrents (colmatage du préfiltre, obturation des drains...) qui diminueraient les rendements épuratoires de votre filtre compact, augmenteraient vos fréquences de vidange mais aussi mettraient en charge votre station d'épuration causant des problèmes d'évacuation des sanitaires.
- **Quand dois-je vidanger l'installation ?**
Vous veillerez à opérer une vidange de votre fosse toutes eaux (premier compartiment) lorsque le technicien de maintenance le signalera dans son rapport de visite.
- **Quelle est la fréquence de remplacement du média filtrant ?**
En toutes hypothèses, la nécessité de remplacer le xylit doit être évaluée par le technicien lors de sa visite de contrôle.
- **Quelle est la fréquence d'entretien du/des basculeur(s) rotatif(s) ?**
Il est conseillé d'enlever le biofilm sur la surface du/des basculeur(s) au jet d'eau une fois par an. De même, la position horizontale de ceux-ci doit être vérifiée. Pour ce faire, mettez environ 1 litre d'eau claire dans le basculeur et calibrer l'horizontalité de ces derniers par les 3 vis de réglage (cf. § 1.11 du guide de pose).
- **Quelle est la fréquence de nettoyage du préfiltre ?**
Nettoyage annuel du préfiltre à grand jet d'eau. La fréquence est à adapter en fonction de l'utilisation du produit (min. une fois par an).
- **Peut-on réutiliser les eaux usées épurées ?**
Sans traitement complémentaire approprié (UV, osmose inverse, chloration,...), il est interdit de réutiliser ses eaux usées épurées. En effet, ces eaux contiennent encore de nombreux agents pathogènes (virus, bactéries,...).
- **Mon filtre compact consomme-t-il de l'électricité ?**
Votre x-perco® présente l'énorme avantage de ne consommer aucune électricité pour le traitement des eaux. Si, par contre, nécessité de relever les eaux traitées, l'utilisation d'une pompe engendrera une faible consommation électrique.
- **J'ai des odeurs autour de mon filtre compact, que dois-je faire ?**
Vérifier l'étanchéité des tampons puis si la ventilation n'est pas obstruée.
- **J'ai des odeurs dans ma maison, que dois-je faire ?**
Vérifiez que tous les siphons ménagers ne sont pas désamorcés et sont toujours bien en eau.
- **J'ai une mauvaise évacuation dans les appareils sanitaires, que dois-je faire ?**
Plusieurs causes :
1. Il y a probablement un colmatage en amont de la fosse toutes eaux et/ou le té plongeant est colmaté. Il faut supprimer l'obturation.
2. La fosse toutes eaux est saturée et donc à vidanger.
3. Le préfiltre est colmaté et met donc la fosse toutes eaux en charge. Il faut le retirer et le nettoyer.

Pour toute(s) question(s) éventuelle(s), veuillez contacter le service Support d'eloy water au **04 382 44 22** ou **support@eloywater.be**.
- **Que faire si le témoin lumineux de l'alarme est activé ?**
Celui-ci a pour but de prévenir toute montée anormale des eaux dans la chambre de traitement. Si ce témoin est visible, veuillez contacter eloy water (**04 382 44 22** ou **support@eloywater.be**).
- **Puis-je demander à n'importe quel vidangeur de vidanger mon filtre compact ?**
Non, il faut que ce soit un vidangeur agréé qui effectue la vidange.

